

A mallard duck is captured in mid-flight over a body of water. The duck's wings are fully extended, showing the intricate patterns of its feathers. The water below is dark blue with gentle ripples. The duck's body is angled towards the right, and its head is turned slightly forward.

**LE RAPPORT ANNUEL  
DE LA FACE**

2012



La FACE est la Fédération européenne des Associations de Chasse et de Conservation de la Faune Sauvage.

Etablie en 1977, elle représente les intérêts des 7 millions de chasseurs à travers l'Europe en sa capacité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif.

Cela fait de la FACE la plus grande structure de représentation démocratique des chasseurs dans le monde et même une des plus grandes organisations européennes de la société civile.

La FACE est composée de Membres effectifs représentant les associations nationales de chasseurs de 38 pays européens dont ceux de l'UE27, ainsi que de 4 Membres adhérents. Son Secrétariat est établi à Bruxelles.

La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987 et également membre de Wetlands International depuis peu. La FACE travaille avec ses partenaires sur un éventail de dossiers en relation avec la chasse – des accords internationaux régissant la conservation de la nature aux mises en œuvre de niveau local – dans le but de maintenir et promouvoir la chasse en Europe.

Ce rapport annuel couvre la période s'étendant de septembre 2010 à décembre 2011. Il décrit brièvement le contexte et les activités clés réalisées en relation avec nos principaux thèmes de travail suivant un nouveau format mis en œuvre de janvier à décembre en conformité avec notre rapport financier.

**LE RAPPORT ANNUEL  
DE LA FACE**

**2012**



# INDEX

Préface du Président	5
LES MEMBRES DE LA FACE	6
LA CONSERVATION DE LA NATURE	26
DOSSIER SPECIAL - LA FACE & LES OISEAUX	40
LES ACCORDS INTERNATIONAUX	42
LES ARMES A FEU & MUNITIONS	52
LE BIEN-ETRE ET LA SANTE DES ANIMAUX	56
LES METHODES & CULTURES DE CHASSE	60
LES PROJETS	66
Les Finances de la FACE	72
Notes de fin	73



# PREFACE DU PRESIDENT



## 2011 a été une année de grande envergure pour les chasseurs en Europe.

A la lecture de ce Rapport, vous remarquerez l'impressionnante variété, minutie et portée des activités de la FACE. Cela pourrait en surprendre plus d'un. Et il est vrai qu'adresser plus de 70 dossiers impactant les chasseurs européens relève du défi. La FACE possède certaines forces indéniables que nous continuons à développer – en particulier la bonne collaboration de tous les Membres et le bon esprit du Secrétariat de Bruxelles, tous deux renforcés par la connaissance, l'expérience et l'expertise techniques. Ces forces se reflètent dans nos actions quotidiennes et au travers de grandes réussites, comme ce fut le cas notamment pour les fauconniers qui se sont vus à juste titre attribuer une reconnaissance de la fauconnerie par l'UNESCO (p.62) – mais aussi les bons résultats obtenus concernant les Règlements de l'UE sur les Armes à feu (p.54), la nouvelle Stratégie de l'UE en matière de Bien-être animal (p.58) et les fondements à long-terme du Manifeste pour la Biodiversité de la FACE (p.28). La pierre angulaire de notre travail est la collaboration et je suis profondément reconnaissant envers nos Membres et nos partenaires pour leur efficace contribution au succès de la FACE.

Le monde entier connaît une grande période de bouleversements économiques et environnementaux et une urbanisation massive de la population qui est à présent majoritairement urbaine. De la même manière,

la FACE connaît une ère de grands changements. La communauté cynégétique s'adapte aux conjonctures, tout en restant fidèle à ce qui importe pour les chasseurs.

Nous sommes arrivés à un moment clé de l'avenir de la chasse et de ses perceptions. De grands défis se présentent à nous, mais aussi de belles opportunités pour la durabilité. Par avance, nous nous réjouissons et vous remercions pour votre déterminante collaboration.

GILBERT DE TURCKHEIM, *Président*

La FACE n'est rien sans ses Membres.

Les Membres de la FACE font l'expertise, les connaissances, les structures et l'influence de la chasse en Europe.

Les Membres de la FACE sont les associations nationales de chasseurs de 38 pays européens dont ceux de l'UE27, ainsi que d'autres pays du Conseil de l'Europe.

En 2010, l'association des chasseurs slovaques a célébré ses 90 ans, l'association des chasseurs albanais a eu 60 ans et l'association des chasseurs hongrois a fêté son 130ème anniversaire. En 2011, l'association des chasseurs serbes a commémoré ses 115 ans de chasse et de conservation de la nature à l'occasion d'une cérémonie organisée à Belgrade en novembre et l'association des chasseurs finlandais a fêté ses 90 ans.

Ces célébrations attestent de l'ancienneté des associations de chasse qui figurent parmi les plus anciennes ONG de conservation de la nature en Europe. A titre d'exemple, l'association des chasseurs britanniques BASC a été établie il y a plus d'un siècle en 1908 et l'association des chasseurs suédois est active depuis 1830.

# LES MEMBRES DE LA FACE

## LES MEMBRES EFFECTIFS

Federata e Gjuetarëve të Shqipërisë	Latvijas Mednieku Asociācija
Zentralstelle Österreichischer Landesjagdverbände	Lietuvos mediotojų ir žvejų draugija
Royal Saint-Hubert Club de Belgique / Hubertus Vereniging Vlaanderen vzw	Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg asbl
Lovački Savez Hercegovine (LSHB)	Federazzjoni Kaccaturi Nassaba Konservazzjonisti
Lovački Savez Republike Srpske (LRRS)	Lovački Savez Crne Gore
Savez Lovačkih organizacija BiH (SLOBiH)	Koninklijke Nederlandse Jagers Vereniging
СЪЮЗ НА ЛОВЦИТЕ И РИБОЛОВЦИТЕ В БЪЛГАРИЯ	Norges Jeger- og Fiskerforbund
Hrvatski Lovački Savez	Polski Związek Łowiecki
Κυπριακή Ομοσπονδία Κυνηγίου Και Διαθρησής Αγρίας Ζωής	Confederação Nacional dos Caçadores Portugueses (CNCP)
Ceskomoravská Myslivecká Jednota	Federação Portuguesa de Caça (FENCAÇA)
Danmarks Jægerforbund	Asociația Generală a Vanatorilor și Pescarilor Sportivi din România (AGVPS)
Eesti Jahimeeste Selts	Lovački savez Srbije
Metsästäjien Keskusjärjestö / Jägarernas Centralorganisation	Slovenský Poľovnícky Zväz
Suomen Metsästäjäliitto / Finlands Jägarförbund	Lovska zveza Slovenije
Fédération Nationale des Chasseurs	Real Federación Española de Caza (RFEC)
Lovecka Federacija na Makedonija	Svenska Jägareförbundet
Deutscher Jagdschutz-Verband e.V.	JagdSchweiz / ChasseSuisse / CacciaSvizzera / CatschaSvizra
Κυνηγική Συνομοσπονδία Ελλάδος	Türkiye Atıcılık ve Avcılık Federasyonu
Országos Magyar Vadászkamara	Countryside Alliance
Országos Magyar Vadászati Védegylet	British Association for Shooting and Conservation (BASC)
Skotveiðifélag Íslands	
National Association of Regional Game Councils, Ireland	
FACE Italia	

## LES MEMBRES ADHERENTS

Association Européenne de Commerce d'Armes Civiles (AECAC)
Association Européenne des Chasses Traditionnelles (AECT)
Consejo Mundial de Federaciones Deportivas de Caza y Tiro (FEDECAT)
Safari Club International Foundation (SCIF)

# 7 MILLIONS DE CHASSEURS

## LES MEMBRES DE LA FACE



## LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE LA FACE

- G. de TURCKHEIM, *Président* ● ○
- J. GARDINER, *Trésorier-Général\** ● ○
- A. MIDDLETON, *Directeur-Général\** ● ○ ●
- Y. LECOCQ, *Secrétaire-Général/  
Senior Policy Advisor\** ● ○ ●

## LES CINQ GRANDS

- G. BANA, *Vice-Président, Italie* ●
- J. BORCHERT, *Vice-Président, Allemagne* ●
- Y. BUTEL, *Vice-Président, France* ●
- A. GUTIERREZ, *Vice-Président, Espagne* ●
- J. SWIFT, *Vice-Président, Royaume-Uni* ● ○

## LES REGIONS

- A. DIJKHUIS, *Vice-Président, Région atlantique* ●
- B. KRŽE, *Vice-Président, Région centrale* ●
- C. MIHAYLOV, *Vice-Président, Région sud-est* ●
- T. MÖRNER, *Vice-Président, Région nordique* ● ○
- N. PAPADODIMAS, *Vice-Président, Région méditerranéenne* ● ○
- E. ŠVĚDE, *Vice-Président, Région baltique* ●

LE COMITE  
DE  
DIRECTION

LE  
BUREAU

LE  
SECRETARIAT

\* Membres sans droit de vote

Les Membres de la FACE se réunissent régulièrement, à l'occasion de rencontres régionales, mais aussi de la Réunion des Membres de la FACE au printemps et l'Assemblée Générale de la FACE en automne. Les réunions du Comité de Direction et du Bureau sont encore plus fréquentes.

Ces réunions se caractérisent par un Ordre du Jour bien rempli, des discussions entre les Membres et des prises de décisions sur les actions à entreprendre – systématiquement en conformité avec les principes de subsidiarité et de solidarité.



## EN AUTOMNE A BRUXELLES: L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FACE

Les 2 jours intensifs d'Assemblée Générale ont couvert un large éventail de dossiers impactant la chasse en Europe. Les Membres de la FACE ont examiné leurs travaux sur plus de 13 dossiers en relation avec l'UE, chacun essentiel pour les chasseurs, allant des Directives Oiseaux et Habitats au Plomb dans les munitions en passant par d'autres questions émergentes. La diversité des dossiers en question est représentative de l'importance et de l'ampleur de l'influence de l'UE.

Les relations soutenues entre la FACE et les institutions européennes n'ont fait qu'augmenter en fréquence. L'équipe de la FACE participe désormais activement à 13 groupes consultatifs ou experts officiels de la Commission d'où émanent des propositions de politiques. La FACE organise régulièrement des manifestations au Parlement et partage avec ses Membres les réunions périodiques, l'expertise technique et la surveillance des développements – **tout cela pour garantir des conjonctures politiques et environnementales optimales pour les chasseurs européens sur le terrain.**

**FYROM** - L'association de chasseurs d'Ex-République yougoslave de Macédoine *Lovecka Federacija na Makedonija* a rejoint les Membres effectifs de la FACE en septembre 2011. Fondée en 1946, cette association a établi son bureau central à Skopje et possède une équipe de 4 professionnels. On dénombre environ 20.000 chasseurs en Ex-République yougoslave de Macédoine. Tous ces chasseurs sont membres d'un des 51 clubs de chasse, lesquels sont affiliés à l'association nationale *Lovecka Federacija na Makedonija*. L'association nationale est dès lors la structure de représentation des chasseurs du pays.

**La FACE couvre actuellement l'ensemble des pays de la région des balkans**, une région à la nature et à la faune sauvage de qualité exceptionnelle, mais aussi aux besoins de conservation importants émanant du développement. Nous avons hâte de travailler avec l'association des chasseurs d'Ex-République yougoslave de Macédoine et de faire progresser la chasse durable au bénéfice des chasseurs et de la conservation de la nature.

**ISLANDE** - En 2011, la FACE a accueilli parmi ses Membres effectifs l'association des chasseurs islandais *Skotveiðifélag Íslands*. Fondée en 1978, avec un bureau central à Reykjavík, cette association jouit d'une coopération de longue date avec d'autres Membres de la FACE de cette région, qu'elle a d'ailleurs rejoint dans la Coopération des chasseurs nordiques. L'Islande est membre du Conseil de l'Europe et pays candidat à l'adhésion à l'UE. On dénombre environ 12.500 chasseurs en Islande desquels 1.100 sont membres de l'association *Skotveiðifélag Íslands*.

En Islande, les oiseaux constituent le gibier le plus commun. On retrouve notamment des oies et des canards (*Anatidae*), des mergules (*Alcidae*), des goélands (*Laridae*), des cormorans (*Phalacrocorax carbo*), des Fous de Bassan (*Morus bassanus*), des labbes (*Stercorariidae*) et des tétras (*Tetraonidae*). Des espèces de mammifères se retrouvent également parmi le gibier, à savoir le renard polaire (*Alopex lagopus*), le renne (*Rangifer tarandus L.*), le vison d'Amérique (*Mustela vison*) et les phoques (*Phocidae*).



## AU PRINTEMPS A MALTE: LA REUNION DES MEMBRES DE LA FACE

Des représentants du monde de la chasse de 22 pays se sont réunis à La Valette, Malte, pour la première Réunion de Membres de la FACE. Cette réunion, accueillie par la fédération des chasseurs maltais FKNK (*Federazzjoni Kaccaturi Nassaba Konservazzjonisti*), a introduit un nouveau format de réunion officielle de la FACE centré sur la mise en œuvre des politiques et les échanges entre les Membres de la FACE et remplaçant ainsi l'Assemblée Générale de printemps.

La réunion de 2 jours a adressé un large éventail de dossiers impactant la chasse en Europe, notamment le rôle des chasseurs dans la conservation des grands carnivores et la mise en œuvre du Manifeste pour la Biodiversité de la FACE.

Les idées et résultats présentés au fil des 8 sessions ont suscité de vives discussions et renforcé le sentiment d'objectif commun qui est au cœur de la FACE. Parmi les autres thèmes abordés, la Suisse, la Slovénie, la Suède et la Slovaquie ont présenté 4 approches pour une meilleure compréhension de la gestion des grands carnivores en Europe

pour les chasseurs et identifié la nécessité d'une collaboration plus étroite des chasseurs avec des groupes ciblés. L'Allemagne et les Pays-Bas ont présenté les aspects juridiques liés aux droits de chasse et en particulier aux dégâts de gibier. Une session sur l'utilisation de données scientifiques dans l'élaboration de politiques a permis un partage de points de vue sur la meilleure manière d'utiliser ces données - la Pologne et la Finlande ont abordé son utilisation dans la conservation de la biodiversité et la gestion durable de la faune sauvage; la Suède a examiné le rôle de ces données scientifiques dans le bien-être et la santé des animaux sauvages; et l'Irlande a exploré la puissante domination des mythes sur les faits et les chiffres en ce qui concerne les armes à feu sportives et les perceptions afférentes de la société.

C'est avec une détermination renouvelée et des liens plus étroits entre les pays que les Présidents et Délégués des Membres de la FACE ont visité Malte.

# GROUPES TECHNIQUES DE LA FACE

## La FACE est une organisation à l'approche empirique.

L'expertise technique et les connaissances qu'elle met à disposition des chasseurs et des décideurs sont au centre de son travail.

Elle veille constamment à améliorer cet aspect par elle-même et avec l'aide de ses partenaires.

La FACE opère par le biais de **Groupes techniques**. Parmi ceux-ci, le **Groupe Technique Affaires Juridiques (GTAJ)** a fait de grands progrès en 2011.

Ce groupe de travail se compose de professionnels du Droit, agissant en tant que points focaux nationaux dans chaque Etat membre, et ayant un vif intérêt pour la chasse et pour l'environnement. Ces experts se rencontrent régulièrement pour examiner et expliquer les Décisions et Arrêts juridiques européens, ainsi que leurs implications pour la chasse, ceci en anticipant et réfléchissant sur des dossiers d'intérêt général.

Ce groupe de travail s'est réuni en début janvier en Hongrie, alors que le pays entamait sa présidence de l'UE. Des experts juridiques de la FACE provenant de 12 pays européens ont fait le voyage jusqu'à Budapest pour participer à la réunion qui était accueillie par la Chambre nationale des chasseurs hongrois et l'Association nationale des chasseurs hongrois. Cette réunion visait à examiner particulièrement deux dossiers sujets à polémique, à savoir l'utilisation de dérogations pour la chasse de printemps en conformité avec la Directive Oiseaux de l'UE et les règles nationales sur la responsabilité pour les dégâts de gibier. Les experts sont ensuite restés en contact tout au long de l'année avant de se rencontrer à nouveau en octobre en Suède. Lors de cette dernière réunion, accueillie par l'Association des chasseurs suédois en leur siège d'*Öster Malma*, les experts juridiques ont réexaminé un point de discussion majeur de la Réunion des Membres de la FACE qui s'était tenue à Malte:

### LA CHASSE ET LA CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME - L'AFFAIRE HERRMANN CONTRE ALLEMAGNE

Dans l'Affaire Herrmann c. Allemagne, no. 9300/07, la requête d'un plaignant, opposé à la chasse pour des raisons éthiques, d'être libéré de la 'coopérative de chasse' (*Jagdgenossenschaft*) de laquelle il relève, sur base du fait que l'adhésion obligatoire à cette coopérative de chasse

constitue une atteinte à ses droits en vertu de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, a été rejetée. Cette décision, bien que non définitive, est particulièrement pertinente pour les chasseurs dès lors que la Cour reconnaît qu'il ne faut pas considérer la chasse comme une simple activité de loisir de certains individus mais bien comme une partie intégrante de la gestion et la conservation de la nature dans l'intérêt général et que cet intérêt général pourrait dans certaines circonstances nécessiter et justifier une atteinte aux droits individuels en vertu de la Convention.

La défense efficace et fructueuse du gouvernement allemand a été facilitée par l'étroite collaboration entre l'association des chasseurs allemands DJV (*Deutscher Jagdschutz-Verband*) et les ministères pertinents. Ils ont notamment réussi à démontrer que la pratique de la chasse en tout lieu s'y prêtant est en vigueur dans toute l'Allemagne et, par conséquent, le cas allemand diffère des cas de jurisprudence existants. La pratique de la chasse en tout lieu s'y prêtant, conformément à la loi de chasse allemande, sert plusieurs buts/objectifs d'intérêt général, tels que la prévention des dégâts causés par la faune sauvage (une sorte de protection de la propriété), le contrôle des maladies animales, la prévention des accidents de la route impliquant la faune sauvage, et la protection des espèces par le biais de la chasse aux prédateurs. Des zones sans chasse compromettraient la réalisation de ces objectifs.

Le plaignant a fait appel à la Grande Chambre de la Cour. L'Audience publique s'est tenue en date du 30 novembre 2011. Quelque 350 personnes, dont des représentants de la FACE, ont assisté à cette audience lors de laquelle les avocats des deux parties se sont adressés à la Grande Chambre (20 juges).

La Décision est attendue courant 2012.

Une tâche importante du GTAJ est de répondre au besoin d'informations et d'arguments juridiques facilement accessibles, pertinents, concluants et correctement analysés et synthétisés par ses experts. Un exemple remarquable des travaux du GTAJ en 2011 est la publication d'un recueil de lois nationales de 12 Etats membres de l'UE sur la responsabilité pour les dégâts de gibier. La publication décrit et analyse pour chaque pays les sources juridiques en vigueur et leur mise en application, notamment en ce qui concerne les définitions des dégâts, les parties responsables et les parties lésées, les descriptions de la manière dont sont mesurés et évalués les dégâts et la problématique de la fixation de l'indemnisation. Cette publication examine les problèmes pouvant se poser avec les systèmes nationaux et propose des suggestions d'amélioration. Ce genre de publication est un outil de valeur pour la FACE et ses Membres pour être en mesure de répondre aux questions émergentes au nom des chasseurs européens et établir la Fédération en tant que point de référence pour la chasse.

## CONNECTER LES CHASSEURS A TRAVERS L'EUROPE

**L'Europe présente une diversité incroyable de pratiques de chasse et de paysages.**

Les Membres de la FACE ont acquis une certaine force en raison de leur unité pan-européenne et ils peuvent encore gagner en puissance en collaborant étroitement avec leurs confrères des pays voisins souvent confrontés aux mêmes problèmes et préoccupations – qu'il s'agisse de l'impact du développement rapide du littoral méditerranéen sur les oiseaux migrateurs ou de la gestion des grands carnivores dans les pays nordiques.



### QUAND LE NORD RENCONTRE LE SUD

Les Membres de la FACE de la région méditerranéenne ont rendu visite à leurs confrères de la région nordique en mars 2011 en Suède. Cette rencontre faisait suite à la visite des chasseurs nordiques en Méditerranée en 2010 en Italie.

Il s'agissait du second échange interrégional entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud et ce fut une belle opportunité pour ces chasseurs de régions très différentes d'en apprendre davantage sur leurs différents systèmes, pratiques et traditions de chasse ainsi que sur la conservation du gibier dans leurs pays respectifs.

Les Membres méditerranéens de la FACE ont pu s'essayer à la pêche sur glace et se rendre compte de leur passion commune pour la chasse et pour la ruralité, au-delà des différences apparentes.

Ces réunions interrégionales entre les Membres de la FACE, source d'une meilleure compréhension entre les chasseurs et d'une plus grande solidarité internationale, contribuent au développement d'une voix plus cohérente et convaincante en l'Europe.

### REUNION DES CHASSEURS BALTIQUES, 28-30 AVRIL

Le Vice-président de la FACE Elmārs Švēde a convoqué une réunion régionale des associations de chasseurs de la région baltique. La réunion s'est tenue en Lettonie, en présence de représentants d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie, ainsi que de délégués invités de Suède et de la FACE. La réunion a porté sur deux thèmes principaux, à savoir la chasse en zone clôturée et la gestion du loup en Lettonie.

En outre, il existe le **forum de coordination du CIC pour l'Europe centrale** auquel participent activement les Membres de la FACE d'Europe centrale et aussi la FACE en tant qu'observateur.

## LE SECRETARIAT DE LA FACE

L'Equipe de la FACE, basée à Bruxelles, fait fonctionner le Secrétariat de la FACE représentant au quotidien les intérêts de ses Membres et des 7 millions de chasseurs à travers l'Europe.

L'Equipe, gérée par le Directeur-Général Angus Middleton, allie une passion pour la chasse et la nature à une expertise dans toute une série de domaines clés, ce qui lui permet de garantir au mieux la durabilité et la pérennité de la chasse à travers l'Europe.



*Le travail de la FACE reflété dans ce Rapport est des plus diversifiés. Toutefois, suite à la restructuration de nos activités, il se centre de plus en plus sur des dossiers particulièrement importants pour la chasse et pour la conservation de la nature.*

*Mon équipe et moi-même avons consacré de nombreux efforts à la restructuration de notre manière de travailler et à un meilleur positionnement des chasseurs et de la chasse là où cela nous semblait nécessaire. Je suis convaincu que l'Europe serait considérablement appauvrie sans la chasse et ses éléments afférents en matière de tradition, de culture, de gastronomie, de récréation, sans oublier la connexion forte avec la nature et la conservation.*

*Certes, cela ne signifie pas qu'il n'y a aucune ombre au tableau. Nous avons effectivement un certain nombre de défis à relever. Toutefois, en considérant la chasse dans son ensemble aujourd'hui, il est évident que l'Europe serait significativement appauvrie sans elle et ses 7 millions d'adeptes. C'est cette profonde conviction et les actions positives de la grande majorité de chasseurs sur le terrain qui font avancer l'Equipe de la FACE et nous encourage à défendre ce en quoi nous croyons. Nous avons par ailleurs conscience qu'il nous faut nous adapter au fil du temps et en fonction des circonstances. En parcourant ce rapport, vous remarquerez que nous travaillons sur des dossiers complexes pour lesquels nous essayons de trouver des solutions bénéfiques pour la nature, pour notre société et finalement pour les nombreux chasseurs que nous représentons.*

*Je vous recommande la lecture de ce Rapport pour y découvrir comment nous soutenons la chasse et la conservation de la nature et je vous encourage à travailler avec nous de manière constructive en vue d'améliorer encore la chasse européenne dans son ensemble.*

Angus a plus de 15 ans d'expérience en gestion de dossiers et politiques très diversifiés de conservation de la nature, en Europe et en Afrique du Sud. Il a un intérêt particulier pour la conservation des oiseaux, lui venant de sa grande passion pour la fauconnerie et la conservation des rapaces. Il a par ailleurs un vif intérêt pour les grands carnivores qui incarnent des défis de conservation sociaux, écologiques et économiques. Membre de longue date de BirdLife Zimbabwe, Angus est un fervent pêcheur, chasseur et fauconnier et, avec tout cela, un grand conservateur de la nature.

ANGUS MIDDLETON, *Directeur-Général*

A handwritten signature in black ink that reads "Angus Middleton". The signature is fluid and cursive, with a large initial 'A'.



### YVES LECOQCQ

*Secrétaire-Général/ Senior Policy Advisor*

Yves apporte plus de 30 ans d'expérience à l'équipe de la FACE et une combinaison unique de connaissances institutionnelles de la politique environnementale internationale et d'expertise scientifique et biologique. Son expérience considérable lui permet d'apporter de précieux conseils au reste de l'Equipe, mais aussi aux Membres de la FACE, aux décideurs et aux partenaires, au travers de ses fréquentes interventions lors d'événements de haut niveau et de réunions techniques complexes. Yves a récemment été nommé Président de l'Union Internationale des Biologistes du Gibier pour la période 2011-2013 et il présidera leur prochain Congrès à Bruxelles en 2013.

*La FACE a de la chance d'avoir une équipe si jeune et enthousiaste veillant aux intérêts des chasseurs à Bruxelles et en Europe. Il s'agit d'un signe de confiance en l'avenir de la chasse durable en tant qu'outil pour la conservation de la nature et pour le développement rural. Engagé dans la FACE depuis 1983, c'est pour moi à la fois un défi et un facteur de motivation de faire partie de cette équipe et de partager mon expérience et mes connaissances avec les autres, tout en apprenant de nouvelles techniques et en acquérant de nouvelles idées. Cette collaboration s'est avérée particulièrement utile et efficace en 2011 sur une grande variété des thèmes traités par la FACE. La biodiversité (y compris les services écosystémiques, les espèces exotiques envahissantes et la gestion des grands carnivores), la santé et le bien-être des animaux, les armes à feu sportives et la coopération et la solidarité au niveau international entre les chasseurs et les autres utilisateurs de la ruralité figuraient parmi nos plus hautes priorités et ce sera apparemment le cas également pour les années à venir. C'est précisément la raison pour laquelle nous devons avoir confiance en l'avenir. En ce qui me concerne, je suis très confiant.*

### CHARLOTTE NYFFELS

*Administrator & Translator*

Charlotte gère les opérations du Secrétariat de la FACE, des finances aux ressources humaines, tout en veillant à la coordination des besoins administratifs et logistiques des Membres de la FACE, ainsi qu'à l'organisation générale des principales réunions de la FACE. Charlotte livre, en outre, les traductions françaises.

### SABINE BORGERS-GUSE

*Translator & Accounts Administrator*

Sabine travaille à temps partiel avec Charlotte et le reste de l'Equipe. Elle livre des traductions allemandes de première qualité et procure un soutien comptable efficace.

### PATRICIA NTUMBA KALUBI

*Administrative Assistant*

En appelant le Secrétariat de la FACE à Bruxelles, il est plus que probable que vous tombiez sur Patricia. Réceptionniste à temps partiel, Patricia répond à toutes vos demandes de renseignements à la FACE tout en procurant un soutien administratif au Secrétariat.

### NICOLE BERNARD, Facilities

Nicole apporte un soutien dans la gestion des installations du Secrétariat de la FACE à Bruxelles. Elle veille à la bonne tenue de la Maison de la FACE ainsi qu'à la coordination des réunions qui s'y tiennent.

## GABOR VON BETHLENFALVY

*Conservation Manager*

Gabor gère un éventail de dossiers de conservation de la nature en relation avec la biodiversité, les zones protégées et l'agriculture. Il s'occupe, en outre, de la gestion des projets européens de recherche et de conservation de la nature ainsi que des dossiers de candidature pour l'octroi de financements et de subventions.

*Les chasseurs, par leur investissement et leurs efforts dans la conservation de la nature et de la biodiversité, font partie des acteurs les plus importants. Le Manifeste pour la Biodiversité est un premier pas capital vers une véritable démonstration des contributions des chasseurs, une reconnaissance des chasseurs à leur juste valeur et une rationalisation des activités à travers l'Europe.*

## JOHAN SVALBY

*Legal Advisor*

Johan dispose d'une formation juridique et d'une connaissance approfondie de la législation, des matières et des processus européens et internationaux. Il apporte la surveillance et la guidance juridiques nécessaires à l'interprétation avisée des lois affectant les chasseurs en Europe, de la réglementation concernant les armes à feu aux conventions internationales.

*J'ai réellement apprécié le fait d'avoir été impliqué dans la formulation de politiques cette année et d'avoir pu contribuer à l'avènement d'une fin heureuse pour la mise en œuvre de l'Article 10 du Protocole des Nations Unies relatif aux armes à feu (UNFP) dans le droit communautaire et à l'élaboration de la nouvelle Stratégie de l'UE en matière de bien-être animal pour 2012-2015.*

## ADRIANA ISAZA

*Public Affairs Advisor*

Dernière arrivée dans l'équipe de la FACE, Adriana apporte des connaissances, des informations et des actions dans le domaine des affaires publiques, en vue de garantir un acheminement optimal de l'expertise technique du Secrétariat et des Membres de la FACE à travers les institutions européennes, y compris par le biais de la coordination du Secrétariat de l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen.

*Ayant rejoint l'équipe récemment, j'ai trouvé très intéressant d'avoir déjà pu rencontrer des Membres de la FACE et apprendre à connaître l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen.*

## CY GRIFFIN

*Biological Data Manager*

Cy est un expert technique de la FACE apportant une sensibilisation et une compréhension uniques de la biologie des espèces de gibier et de la réglementation européenne s'y afférant. Connu pour ses connaissances encyclopédiques, Cy procure au quotidien toute une série de connaissances techniques et biologiques, allant des cormorans au piégeage.

*2011 a été marqué par le réexamen de nombreuses questions de longue date: Comment parvenir à un consensus dans la gestion des conflits entre les cormorans, la pêche et la faune ichtyologique? Comment traiter les anomalies de l'Annexe II partie B? Quel est l'état actuel de l'insaisissable Bécassine sourde? Nous avons maintenant préparé le terrain et renforcé notre base de connaissances pour pouvoir apporter des réponses et être en mesure d'établir des priorités pour la conservation des oiseaux sauvages.*

## MARILISE SAGHBINI

*Communications Manager*

Marilise apporte à l'équipe de la FACE l'expertise en communication sur des dossiers spécifiques et la gestion des communications avec les Membres de la FACE. Elle recherche constamment des moyens d'améliorer les communications de la FACE et les thèmes de travail sur le plan technique.

*2011 a été une année d'évaluation et d'adaptation des communications de la FACE – le grand potentiel dans ce domaine donne lieu à des défis d'envergure et de l'inspiration pour améliorer la présentation et la perception de la chasse. Cela requiert une approche informée à long terme sur laquelle nous travaillons lentement mais sûrement.*

## CHRISTINE RUPPRECHTER-RÖDLACH

*Public Affairs Director – en congé de maternité*

Christine joue un rôle clé dans nos relations avec les institutions européennes, en particulier avec le Parlement européen où elle maintient des contacts étroits avec divers Députés européens, assistants et fonctionnaires, à qui elle procure des informations fiables sur un éventail de sujets, tout en coordonnant le Secrétariat de l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen. Christine est aussi l'experte permanente du Secrétariat pour les dossiers liés à l'agriculture et elle maintient des liens étroits avec les Membres germanophones de la FACE de par ses racines autrichiennes.



De gauche à droite - Sabine, Gabor, Johan, Christine, Marilise, Angus, Patricia, Cy et Charlotte  
Non représentés - Adriana et Yves

# LA FACE ET L'EUROPE

**La FACE fait le trait d'union entre les organes législatifs européens et les représentants de la société civile qui défendent la chasse durable et la conservation de la nature en Europe. Son but ultime est de maintenir et promouvoir la chasse à travers l'Europe.**

La FACE organise régulièrement des événements au Parlement européen. Elle fournit des opportunités de rencontre directe entre les chasseurs et les décideurs européens. Elle participe aux travaux de divers groupes consultatifs et experts officiels de la Commission européenne à la suite desquels émanent des propositions de politiques européennes et de mises en application. Ce large éventail d'activités est représentatif de l'importance et de l'ampleur de l'influence de l'UE. Le Secrétariat de la FACE opère selon une approche intégrée et une étroite collaboration avec les Membres de la FACE, dans le but de garantir **une information correcte des décideurs pertinents au moment opportun – dans un souci de pérennité de la chasse.**

## LA FACE & LA COMMISSION EUROPEENNE

Le travail de la FACE avec la Commission européenne s'opère à différents niveaux. Des rencontres individuelles, bilatérales et multilatérales sont régulièrement organisées avec des fonctionnaires de la Commission dans le but d'échanger des vues et de s'informer mutuellement. Parmi celles-ci, les plus importantes sont celles impliquant les DG Environnement, DG Santé & consommateurs, DG Agriculture & développement rural, DG Commerce, DG Justice et Affaires intérieures et DG Entreprises & industrie qui couvrent des domaines politiques affectant la chasse. En outre, de plus en plus de dossiers et autres initiatives à portée transversale doivent être suivis auprès d'autres Directions Générales.

Par ailleurs, la FACE participe à de nombreuses consultations, réunions d'experts et groupes consultatifs de la Commission. Sa participation, par le biais d'informations et de commentaires précis et exacts à la Commission sur ses propositions de loi et leur mise en application, est essentielle.

Cette année, les groupes officiels de la Commission se sont impliqués tout particulièrement dans des dossiers en cours et émergents. 3 groupes se sont intéressés aux espèces exotiques envahissantes (p.36), 2 groupes ont porté sur Natura 2000 (p.34), 3 groupes ont abordé l'agriculture et le développement rural (p.32), 2 groupes se sont arrêtés sur le Reporting en vertu des Directives Nature, et bien d'autres dossiers encore tels que l'infrastructure verte (p.37) et la santé animale (p.59).

La FACE consulte ses Membres pour accroître ses connaissances et son expertise dans le domaine politique. Elle communique avec ses Membres et avec la Commission au sujet des développements importants qui se sont opérés et rassemble toutes les informations précises et pertinentes pour alimenter les discussions au moment opportun lors de réunions ou événements ultérieurs.



#### LA FACE & LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Le Conseil adopte, le plus souvent avec le Parlement européen, des actes qui ont une incidence directe sur la vie des citoyens et un impact international considérable. Le Conseil est l'institution européenne où siègent les représentants des gouvernements des Etats membres, c'est-à-dire les ministres de chaque Etat membre compétents dans un domaine donné. La FACE tient à améliorer ses contacts avec les Représentations permanentes, le Secrétariat du Conseil et les décideurs politiques pour s'assurer que cet organe soit bien au fait des intérêts des chasseurs.

#### LA FACE & LE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale visant à renforcer la coopération entre tous les pays européens dans divers domaines dont la nature. Fondé en 1949, il compte 47 Etats membres et quelques 88 millions de citoyens. C'est un organe complètement indépendant de l'Union européenne (UE).

Au cœur des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la nature, il y a la Convention de Berne. La Convention de Berne est un instrument juridique international contraignant dans le domaine de la conservation de la nature et visant à protéger la plupart du patrimoine naturel du continent européen. L'attention portée par la FACE à la Convention de Berne se manifeste au travers de ses travaux sous le volet Accords internationaux et les activités entreprises cette année (p.48).

La FACE s'est enregistrée au Registre de transparence de l'UE (numéro d'enregistrement 75899541198-85) qui a été créé par le Parlement européen et la Commission européenne qui en assument également la gestion. Elle s'est engagée à respecter le Code de Conduite dans toutes ses relations avec les institutions européennes et ses Députés, ses fonctionnaires et ses autres agents. Pour des informations détaillées sur le registre, veuillez consulter [http://europa.eu/transparency-register/index\\_fr.htm](http://europa.eu/transparency-register/index_fr.htm)

## LA FACE & LE PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen (PE), seul organe des institutions européennes à être directement élu, se compose de 751 Députés européens de 27 pays, dont la plupart travaillent dans l'un des 7 groupes politiques. Ces Députés européens sont des décideurs déterminants pour la formulation de politiques européennes, en particulier depuis le Traité de Lisbonne et le rôle de colégislateur du Parlement.

C'est la raison pour laquelle il est essentiel que la FACE maintienne un excellent réseau et des contacts réguliers avec le Parlement, ses Députés et ses fonctionnaires, par le biais de mises à jour sur les dossiers en relation avec la chasse, de promotion des intérêts des chasseurs et de débats bien informés sur les activités en cours.

La FACE rend compte de ses activités et des développements pertinents de l'UE simultanément à ses Membres et aux 7 millions de chasseurs en Europe.

Par le biais de l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen, la FACE a organisé 5 événements majeurs dans ce centre décisionnel en 2011 et elle en prévoit 5 autres pour 2012. Ces événements sont repris sous les sections thématiques appropriées de ce Rapport. Aussi variés qu'ils soient, ils rassemblent différents groupes d'intérêts de la scène décisionnelle européenne et de la société civile.

La FACE était présente au Parlement européen chaque semaine, pour élargir son réseau, renforcer ses contacts et faciliter la visite des délégations de Membres de la FACE.

« Dans le cadre de mon travail avec cet Intergroupe, j'ai régulièrement le plaisir de travailler avec la FACE. La FACE est passionnée par les diverses manières dont les chasseurs peuvent contribuer à la conservation de la ruralité et à la préservation des activités rurales appréciées par tant depuis longtemps. »

- **Le Député européen Robert Sturdy**, *Co-président de l'Intergroupe Chasse durable*

« Grâce au soutien des différents groupes politiques, il nous est possible d'inscrire les préoccupations légitimes des communautés de chasseurs et de conservateurs de la nature dans le processus parlementaire. Qu'il s'agisse de la Réforme de la Politique Agricole Commune, la conservation de la faune sauvage, la politique forestière ou la politique de santé animale – nous travaillons en réseau et en équipe de manière transversale et efficace. Nous remercions la FACE, l'ELO et tous les partisans de l'Intergroupe. »

- **Le Député européen Markus Pieper**,  
*Secrétaire-Général de l'Intergroupe Chasse durable*



### L'INTERGROUPE CHASSE DURABLE, BIODIVERSITE, ACTIVITES RURALES & FORETS AU PARLEMENT EUROPEEN

La FACE assure le Secrétariat de cette plateforme parlementaire officielle clé, communément appelée Intergroupe Chasse durable depuis 1985 et elle est assistée dans sa tâche depuis peu par l'Organisation européenne des propriétaires fonciers (ELO).

Ses objectifs sont de promouvoir le rôle positif de la chasse et d'autres formes d'utilisation durable d'espèces sauvages dans la biodiversité, la gestion de la faune sauvage, le développement rural et les problématiques des forêts, d'examiner les thèmes d'actualités tout en agissant en tant que trait d'union entre la société civile et les décideurs. Avec plus de 150 partisans actifs parmi les Députés européens, l'Intergroupe Chasse durable est l'un des intergroupes les plus conséquents au Parlement. Ses activités sont gérées par le Bureau qui est responsable du choix des thèmes et de la guidance générale.



Décrite en tant que première dame de la chasse en Europe, la Députée européenne Véronique Mathieu assure la gestion des dossiers de chasse au Parlement et permet aux chasseurs de réfléchir et de s'engager dans les développements politiques de l'UE:

Avec 5 à 6 réunions organisées par an au Parlement européen, l'intergroupe Chasse durable s'est mobilisé sur des thèmes d'actualité tels que Natura 2000, le bien-être animal, la biodiversité, l'agriculture, la forêt ou les espèces exotiques envahissantes. Nous avons tenu un rôle interactif afin de créer un espace de dialogue entre les députés de différents groupes politiques, les fonctionnaires, les assistants et les représentants de la Commission européenne.

Mettant un effort particulier sur la communication, nous avons, grâce à la forte implication de la FACE, fortement accru notre visibilité par des événements d'envergure. Ainsi, l'année 2011 a débutée par la célébration de la reconnaissance par l'UNESCO de la fauconnerie au patrimoine immatériel mondial de l'humanité (p.62), rassemblant des représentants de 16 pays du monde. De même, sous présidence belge et sous présidence polonaise, plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour l'inauguration de deux grandes expositions sur la chasse et la conservation de la nature (p.24; 28).

L'intergroupe a également joué un rôle important dans l'éclaircissement du discours européen auprès des chasseurs sur le terrain, par le biais d'une guidance adaptée. Cette année, l'Intergroupe était au centre de trois journées exceptionnelles de guidance sur la gestion du loup, débutant par une rencontre des délégués de la FACE de six pays dont la France, la Suède, la Finlande et la Suisse, avec le Commissaire européen à l'environnement Janez Potočnik (p.31).

La Députée européenne Véronique Mathieu, *Présidente de l'Intergroupe Chasse durable*

# CONNECTER LES CHASSEURS A L'UE

Les visites de délégués nationaux à la FACE à Bruxelles permettent de communiquer la pertinence de l'UE au niveau local, aux chasseurs et aux autres acteurs. Ce grand défi devient de plus en plus critique à mesure que l'UE gagne en importance. Une manière d'adresser cela est d'encourager les initiatives permettant aux chasseurs et aux acteurs concernés d'interagir avec l'UE et de se rendre compte par eux-mêmes de son importance. La FACE facilite les réunions et les échanges entre le niveau local et le niveau européen, notamment en la personne du Commissaire Potočník en charge de l'environnement.

## L'ACADEMIE DES CADRES CYNEGETIQUES EUROPEENS DE LA DEPUTEE EUROPEENNE MATHIEU

La Présidente de l'Intergroupe Chasse durable, la Députée européenne Véronique Mathieu, a lancé, de sa propre initiative, l'Académie des cadres cynégétiques européens, dans le but de réunir des chasseurs français de différentes régions de France pour leur faire découvrir les Institutions européennes, leur faire rencontrer des fonctionnaires de la Commission et évidemment leur faire visiter la FACE pour une perspective des chasseurs sur les affaires européennes, ainsi que l'organisation européenne des propriétaires fonciers ELO.

Les régions de Bourgogne & Franche Comté sont venues au siège de la FACE au printemps et ont été suivies par la région de Champagne-Ardenne en été. Les délégations, composées de Présidents, Directeurs et Administrateurs locaux et régionaux de la FNC (Fédération nationale des chasseurs de France), ainsi que des délégués de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) étaient motivées et intéressées à apprendre davantage au sujet des travaux de la FACE, en vue de réduire les écarts et mieux relayer l'importance des affaires européennes pour les chasseurs locaux. D'autres visites sont prévues ultérieurement et nous espérons que d'autres Députés européens suivront ce modèle d'action.

## LA VISITE DES DEPUTES ALLEMANDS

Une vingtaine de députés du Comité Agriculture et Environnement du *Landtag* de Saxe, présentant des liens étroits avec les dossiers de chasse, se sont rendus au Parlement européen et à la Commission européenne à la mi-avril 2011. La FACE a, en coopération avec l'Organisation européenne des propriétaires fonciers (ELO), organisé une visite de terrain d'un site Natura 2000 et LIFE+ en province du Limbourg, Belgique, le 14 avril. La visite de ce site était précédée de présentations de la FACE sur la chasse en Europe, le Manifeste pour la Biodiversité (p.28) et ses liens avec les politiques et la stratégie de l'UE en matière de biodiversité, ainsi que des présentations de l'Unité Natura 2000 de la Commission et de l'ELO.

Permettre aux  
chasseurs de  
comprendre le  
fonctionnement  
de l'UE et aux  
fonctionnaires  
européens  
d'entendre les  
préoccupations des  
citoyens.

## SYMPOSIUM EUROPEEN, TURQUIE

Un Symposium européen intitulé « L'Union européenne et la Turquie – Quelle pertinence pour la chasse et la gestion du gibier ? » s'est tenu à Bursa, dans le nord-est de la Turquie, les 3 et 4 juin.

Le Symposium a rassemblé une délégation impressionnante de la FACE représentant 14 pays européens prêts à partager leurs expériences et connaissances de la chasse dans et à travers l'UE avec un public turc composé de représentants de la communauté cynégétique et de gestion de la faune sauvage, de fonctionnaires du gouvernement, de journalistes et d'autres. Au cours des deux jours de présentations, intensives mais variées, l'équipe de la FACE a donné des explications sur l'UE, son fonctionnement et son impact probable pour les chasseurs et la chasse en Turquie. Parmi les sujets abordés se trouvaient notamment la conservation de la nature, la santé publique et animale, la libre circulation des hommes et des marchandises – y compris les armes à feu et munitions de chasse – la Politique Agricole Commune et le bien-être animal.

Des experts des Membres de la FACE ont exposé brièvement leurs expériences des négociations nationales lors de processus d'adhésion et les principaux défis se posant à la chasse dans ces pays, du Nord (Suède) au Sud (Grèce) et d'Ouest (Irlande) en l'Est (Bulgarie).

La FACE continuera à soutenir et assister la fédération des chasseurs turcs (TAF, *Türkiye Atıcılık ve Avcılık Federasyonu*) dans le processus de négociations en vue de l'adhésion à l'UE. L'équipe de la FACE ayant participé à cet événement est revenue à Bruxelles enthousiasmée par l'organisation impressionnante du Symposium, par la volonté des chasseurs turcs à développer plus encore leurs relations avec la FACE et avec d'autres organisations de chasse en Europe.

La Hongrie et la Pologne ont suscité l'attention lors de leur Présidence de l'UE et une activité importante de la FACE durant cette période :

### HONGRIE: REUNION DES DIRECTEURS CHASSE DE L'UE LA CONCLUSION DE BUDAKESZI

Sur invitation du Département hongrois des Forêts, de la Pêche et de la Chasse (Ministère du Développement rural), des fonctionnaires de gouvernements nationaux et régionaux de 14 États membres de l'UE compétents pour les dossiers de chasse et de gestion du gibier se sont réunis à Budakeszi près de Budapest le 29 juin. La FACE et ses Membres ont contribué à l'organisation de cet événement en veillant à ce que les bonnes personnes soient présentes lors de la réunion.

Cet événement, bien qu'informel et absent du programme officiel de la Présidence hongroise de l'UE, a été généreusement accueilli et soutenu par le gouvernement hongrois et avec la participation d'universités, de la base de données nationale en matière de gestion du gibier et d'ONG pour la conservation de la nature d'Hongrie. La FACE a été invitée à livrer la première présentation sur les arguments en faveur de la consultation et la coordination entre les États membres de l'UE sur les questions de chasse.

Les représentants de haut-niveau des divers États membres présents ont chacun exposé les systèmes et les structures de chasse et de gestion du gibier de leur pays. Ils ont jugé très utile cette première réunion de fonctionnaires nationaux de la chasse (Directeurs, Chefs de Département ou niveau similaire) et ont considéré qu'il s'agissait là d'une excellente opportunité pour des consultations multilatérales, du networking et des échanges

d'idées et de vues sur un éventail de dossiers en relation avec la chasse. Beaucoup de ces dossiers sont directement ou indirectement liés aux politiques de l'UE sur lesquelles travaille la FACE, en particulier la Politique environnementale, mais aussi en partie à la Politique Agricole Commune, la Stratégie forestière et le Marché intérieur et la protection des consommateurs.

Une déclaration finale a été élaborée, identifiant un certain nombre de dossiers qu'il serait judicieux d'adresser lors de futures réunions :

- La gestion des populations croissantes et surabondantes d'espèces problématiques de faune sauvage, y compris les espèces exotiques envahissantes, en vertu des cadres réglementaires appropriés;
- Les changements dans la démographie des chasseurs et la perception par la société des chasseurs et de leurs implications dans les politiques de gestion;
- La qualité de l'information et des données utilisées dans les décisions de gestion et les discussions concernant la chasse.

Ces trois dossiers sont au cœur des travaux de la FACE et l'opportunité de pouvoir à l'avenir les examiner avec les Directeurs Européens de la Chasse renforce nos efforts de construction d'un environnement propice à la pratique de la chasse dans l'UE.

## LA POLOGNE

LE 10 JUIN, un Congrès sur la culture cynégétique s'est tenu dans l'ancien château royal de Niepolomice, près de Krakow. Il était organisé par l'association de chasseurs polonais *Polski Związek Łowiecki* et d'autres partenaires. Yves Lecocq, de la FACE, a participé à cet événement et présenté les défis et les opportunités de la chasse et de la gestion de la faune sauvage dans une Europe élargie. A ses côtés se trouvait également le Professeur Jozef Feuereisel, Délégué de la FACE, représentant les chasseurs de République tchèque.

LE 14 JUIN, un Séminaire sur la surveillance du gibier et la chasse durable s'est tenu à Suprasla, près de Bialystok, dans le cadre du Forum PREFEKT (Forum régional polonais d'échange de connaissances environnementales). Ce séminaire était organisé par l'Institut de recherche sur les mammifères et la Direction régionale des Forêts d'Etat à Bialystok. Divers dossiers ont été abordés et, plus particulièrement, les conditions spécifiques du Nord-Est de la Pologne, notamment :

- la nécessité d'améliorer les méthodes de recensement pour les populations de gibier et l'élaboration de plans de gestion;
- la gestion des problèmes avec les populations d'ongulés de territoires où le statut de protection est différent;
- la planification de la chasse dans les territoires peuplés de loups (*Canis lupus*) et de lynx (*Lynx lynx*).



Dans le cadre des traditionnelles célébrations de novembre des chasseurs et de la Présidence polonaise de l'UE, une exposition a été spécialement organisée du 7 au 11 novembre pour mettre en lumière la valeur de la nature polonaise. L'association des chasseurs polonais et l'organisation des forêts polonaise ont exposé la nature unique et enrichissante de la Pologne dans le hall d'exposition principal du Parlement européen à Bruxelles. La réception était vraiment remarquable, accompagnée de musique et de viande de gibier attirant nombre de députés européens et autres invités de haut rang intrigués par les chasseurs.

Comme dit le dicton allemand *kein Jäger, kein Wild*, pas de chasseur, pas de faune sauvage. Et ce constat est valable dans les deux sens. Les chasseurs ont un intérêt tout particulier à garantir l'existence d'une faune sauvage à chasser et d'une nature à apprécier. Le travail de la FACE est axé en grande partie sur la conservation de la nature et il se conforme aux vecteurs politiques clés. Ce travail est scindé en deux volets, à savoir la **Conservation de la nature** – terme que nous utilisons pour notre travail focalisé sur l'Europe – et les **Accords internationaux** – que nous envisageons dans tous les cas selon une perspective européenne. Mis ensemble, ces deux thèmes représentent la grande majorité de nos dossiers et assurément certains des plus substantiels. Dans nos activités, nous travaillons constamment avec nos partenaires pour essayer d'atteindre une certaine cohérence au niveau politique et ainsi, nous l'espérons, un impact plus important en matière de conservation de la nature sur le terrain, où cela importe.

Les dossiers de conservation de la nature adressés par la FACE couvrent la mise en œuvre des Directives Nature de l'UE et des nouvelles mesures politiques. Ces dossiers sont importants pour la FACE car ils influencent la législation nationale en matière de chasse et évidemment les habitats et la faune sauvage.

La FACE veille à ce que le rôle de l'utilisation durable et de la conservation par l'incitation soit reconnu dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques environnementales.

La FACE collabore avec ses Membres pour mutualiser les expertises dans le domaine du développement et de la mise en œuvre des politiques environnementales au bénéfice de la chasse et de la conservation de la nature.

L'expertise est appuyée par une solide base de connaissances acquises par le biais d'une surveillance des développements opérés dans le domaine de la recherche et d'un maintien de liens étroits avec nos partenaires stratégiques.

# LA CONSERVATION DE LA NATURE

# LA BIODIVERSITE

*Biodiversité signifie diversité de la vie. La valeur de la biodiversité réside dans une pluralité de perceptions, de pratiques, de savoirs et de valeurs culturelles qui en appellent à la tolérance et au respect mutuel pour pouvoir œuvrer ensemble. Biodiversité et socio-diversité se font écho. La biodiversité et la nature ne devraient pas être sanctifiées mais plutôt socialisées. Gérer la biodiversité signifie non seulement gérer toute entité biologique mais aussi gérer la diversité sociale.*

La Commission européenne a adopté une nouvelle stratégie ambitieuse pour stopper la perte en diversité et en services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2020. La stratégie présente 6 objectifs principaux et 20 actions visant à aider l'Europe à atteindre son but. La perte en biodiversité est un énorme défi au sein de l'UE, dès lors qu'une espèce sur quatre est actuellement menacée d'extinction.

Les chasseurs partagent une passion commune pour la nature et pour la biodiversité. Leurs préoccupations principales ne se limitent pas seulement à la pérennité de la pratique de la chasse, mais concernent également la possibilité pour les générations futures d'apprécier la nature à l'état sauvage. C'est pour cela que les chasseurs s'impliquent chaque jour à travers l'Europe dans la conservation de la nature et de la biodiversité.

## LE MANIFESTE POUR LA BIODIVERSITE

La FACE et ses Membres ont développé le Manifeste pour la Biodiversité. Ce Manifeste souligne l'engagement actif et rigoureux pris par la FACE, ses Membres et les 7 millions de chasseurs européens qu'ils représentent, de garantir une chasse durable et bénéfique pour la conservation de la biodiversité.

*C'est notre engagement.*

Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE s'aligne sur la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020, en adressant

directement quatre des six objectifs constitutifs de l'objectif principal fixé pour 2020. Les 34 points d'action adressent une foule de domaines prioritaires pour la biodiversité européenne et encouragent la coopération avec d'autres secteurs et parties prenantes tels que les agriculteurs, les propriétaires fonciers et forestiers, les ONG pour la conservation de la nature et les autorités publiques.

Le Manifeste pour la Biodiversité servira à démontrer aux décideurs politiques et au public le rôle et la contribution de la chasse dans la biodiversité et il permettra en outre de coordonner et encourager les efforts entrepris par les chasseurs européens conformément aux priorités internationales en matière de conservation.

**Chasse & Conservation de la nature en Europe : l'homme et la nature**

Veronique MATHIEU  
Présidente de l'Intergroupe  
« Chasse durable, Biodiversité, Activités rurales & Forêt »

vous invite

Cocktail d'inauguration de l'exposition

Dégustation Gibier de Pologne

Mercredi 6 octobre 2010, 18h00  
Bât. ASP, 3ème étage, espace d'animation

Logos: FACE, RSVP, Parlement européen, etc.

MEP V MATHIEU, Présidente de l'Intergroupe  
+32 (0)2 28 45220 / veronique.mathieu@europarl.europa.eu  
ou  
Mr J SWALBY, +32 (0)2 732 6900 / john.swalby@face.eu

« Chasse et Conservation de la nature en Europe : l'homme et la nature », une exposition spectaculaire organisée par la FACE et l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen, lors de laquelle la FACE, ses Membres et ses partenaires ont édifié une forêt dans l'espace principal du Parlement.



**Biodiversité 2020: les priorités**, une conférence exceptionnelle rassemblant les Députés européens et les chasseurs et propriétaires fonciers européens, au travers de la FACE, de l'organisation européenne des propriétaires fonciers (ELO), de leurs partenaires clés et des représentants nationaux de ces groupes, pour mener une discussion constructive sur la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020 et pour déterminer ensemble les actions concrètes à entreprendre pour atteindre l'objectif principal fixé pour 2020.

Les Députés européens Véronique Mathieu et Giancarlo Scottà ont présidé cette conférence et ont été rejoints par des orateurs de haut niveau de BirdLife International, de WWF, de l'ELO et de la FACE, ainsi que par le Directeur-Général de l'Environnement à la Commission européenne, Karl Falkenberg.

*« Une grande réalisation a été de réunir des délégués de la Commission, du Parlement, de groupes d'intérêts et d'ONG aux vues généralement opposées sur le rôle des chasseurs. Le dialogue est fondamental à tout changement et c'est la raison pour laquelle nous avons instauré, avec l'aide de la FACE, ce dialogue sur la biodiversité que nous poursuivrons et conduirons vers de futurs objectifs. »*

**- Le Député européen  
Giancarlo Scottà**

---

## L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE - UICN

La FACE est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature depuis 1987. La mission européenne de l'UICN est d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés d'Europe à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et d'assurer que les ressources naturelles soient utilisées d'une manière équitable et écologiquement durable.

En septembre 2011, Gabor von Bethlenfalvy de la FACE et Martin Højsgaard de la Coopération des chasseurs nordiques ont rejoint les 170 délégués présents à l'occasion du Forum régional de conservation de la nature de l'UICN pour l'Europe, à Bonn, Allemagne. Les organisations Membres et les membres de la Commission de plus de 25 pays ont examiné et débattu le travail de l'Union dans la région, en s'intéressant plus particulièrement au prochain projet de Programme de l'UICN pour 2013-2016, lequel s'axera raisonnablement sur l'utilisation durable. Les groupes d'utilisateurs de la faune sauvage, et en particulier les chasseurs, ont beaucoup à offrir car ils contribuent activement à la conservation de la nature. Comme détaillé dans le Manifeste pour la Biodiversité, sous le volet Utilisation durable, la FACE et ses Membres demandent aux autres ONG de conservation et groupes de la société civile de mener un dialogue constructif avec les chasseurs et les autres utilisateurs de la faune sauvage et leurs organisations pour encourager leur contribution à la conservation de la nature par le biais de l'utilisation durable. Ce Forum et les autres événements organisés avec l'UICN nous permettent d'adresser des actions du Manifeste pour la Biodiversité.

# LES GRANDS CARNIVORES

La conservation des grands carnivores et leur coexistence avec les hommes constituent des défis en Europe, car seules quelques régions européennes sont en mesure de respecter le territoire des grands carnivores. Leur présence dans des paysages multifonctionnels est source de nombreux conflits avec les hommes. Nous sommes confrontés d'une part à des demandes croissantes d'espace et de ressources et, d'autre part, à des aspirations accrues pour la nature, mais les deux sont rarement considérées en même temps. Cela résulte souvent en une rupture et les grands carnivores, peut-être plus que d'autres espèces, incarnent cette rupture.

La communauté cynégétique européenne représente une série d'acteurs très actifs dans la conservation des grands carnivores à travers l'Europe. La FACE a établi un Groupe de travail Grands carnivores, présidé par le Vice-Président de la FACE, Professeur Torsten Mörner, veillant à soutenir explicitement la conservation des grands carnivores en Europe. Au cours de l'année, la FACE a été très active dans le domaine de la conservation des grands carnivores et elle s'est centrée en particulier, mais pas exclusivement, sur le loup.

*La FACE et ses Membres encourageront l'élaboration et l'exécution de plans d'action, en particulier pour les espèces considérées à risque.*

## **- Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, volet Espèces**

### LE LOUP *Canis lupus*

Des populations croissantes et en mouvement: les loups ne peuvent survivre dans un environnement purement protectionniste. Chassés jusqu'à l'extinction dans de nombreux pays, les loups évoquent une certaine nostalgie d'une nature sauvage perdue. Les loups sont à présent de retour. Les raisons pour lesquelles ils étaient chassés avec tant de véhémence dans le passé persistent encore de nos jours malgré

*La FACE contribuera à la formulation de politiques sur des dossiers tels que la conservation des grands carnivores.*

## **- Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, volet Espèces**

les changements qui se sont opérés dans notre paysage, notre réglementation et notre approche. Récemment, la gestion des loups en Europe a attiré beaucoup d'attention car cette espèce a fait preuve d'une adaptabilité accrue en s'étendant aux paysages multifonctionnels. Ils se heurtent en moins de deux aux hommes – et à leur bétail; ce qui ravive les sérieux conflits entre les hommes et les loups, mais cette fois avec une Europe bien plus peuplée et développée qu'auparavant, et donc, des conflits plus violents. Les habitants de zones rurales peuplées de loups rencontrent de grands problèmes et sont souvent peu disposés à tolérer davantage de loups et cela a accentué les polarisations entre populations rurales et populations urbaines et entre conservateurs et protecteurs.

La chasse est une mesure de gestion tentant simultanément de résoudre des problèmes socio-économiques. Le rôle des chasseurs en tant qu'agents pour la conservation des loups est à la fois une mesure concrète et une tentative délibérée d'atténuer le conflit entre l'homme et le loup en impliquant les populations rurales dans la prise d'action conformément à un cadre durable, respectueux et contrôlé.

## LA FACE RENCONTRE LE COMMISSAIRE POTOČNIK

Une délégation importante de la FACE, basée sur le groupe constitué lors de la Réunion des Membres de la FACE à Malte, et composée d'organisations nationales de chasse de Finlande, France, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse, s'est rendue à Bruxelles le 21 et 22 novembre pour examiner la problématique de la gestion des grands carnivores en Europe. Sur une période de deux jours, ils ont enchaîné pas moins de neuf réunions avec des décideurs à la Commission européenne et au Parlement européen.

Ils ont rencontré informellement le Commissaire européen à l'Environnement Janez Potočnik et examiné ensemble la problématique de la gestion des grands carnivores en Europe. La FACE demande à la Commission de mettre en œuvre ses propres Lignes directrices et d'autoriser des options de gestion précoce des populations de loup en expansion, notamment si le but recherché est d'observer un retour fructueux du loup en Europe. La FACE demande également à la Commission de faciliter le dialogue entre les parties prenantes dans les débats sur la gestion des grands carnivores.

Le deuxième jour de visite a été consacré à une Conférence sur le thème de la gestion des grands carnivores au Parlement européen. Sous l'égide de l'Inter groupe Chasse Durable au Parlement européen et de sa Présidente, la Députée européenne Véronique Mathieu, le Président de la Fédération Nationale des Chasseurs de France (FNC), Bernard Baudin, et le Président de l'association des chasseurs suédois (*Jägareförbundet*), Torsten Mörner, ont présenté la gestion des grands carnivores dans leurs pays respectifs. La Directrice de la Direction Nature de la DG Environnement, Pia Bucella, et le Chef de l'Unité Nature, Stéphane Leiner, ont représenté la Commission européenne dans les discussions qui ont suivi. Ils ont expliqué que le rôle de la Commission est de faire respecter le cadre établi par la Directive Habitats de l'UE et que celui des Etats membres est de décider des détails de mise en œuvre pour la réalisation des objectifs de conservation de la Directive.

**La FACE poursuivra ses travaux dans le domaine de la conservation des grands carnivores en Europe et elle continuera à promouvoir le rôle des chasseurs en conformité avec notre *Manifeste pour la Biodiversité*. Nous ne voulons pas que les grands carnivores soient considérés soit comme des espèces très protégées ou bien comme des menaces, mais plutôt comme des espèces de gibier respectées et intégrées dans nos paysages.**

# L'AGRICULTURE

*La FACE et ses Membres développeront des stratégies et des politiques pour adresser l'approvisionnement en habitat au sein de la Politique Agricole Commune.*

## **– Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, volet Habitats**

La Politique Agricole Commune (PAC) est d'une importance capitale pour les chasseurs, et ceci pour de nombreuses raisons – allant de la gestion du gibier sauvage et l'aménagement du territoire aux droits de chasse en relation avec les droits de propriété foncières et les implications de développement rural pour la biodiversité. En outre, le budget de la PAC représente une grande part du budget de l'UE. Lorsque la Commission européenne a présenté sa proposition de Cadre pluriannuel financier en 2011, la FACE a rejoint un grand nombre d'ONG dans une action de protestation rentable visant à éviter la réduction des dépenses du Pilier II. Les négociations devraient se conclure d'ici la fin 2012.

En agissant en tant que médiateur entre les agriculteurs, les gestionnaires foncières et les conservateurs, la FACE développe ses connexions avec tous les principaux acteurs ruraux avec qui elle partage son expertise et celle des chasseurs.

*« La chasse est l'activité humaine la plus profondément ancrée dans nos racines culturelles. Les politiciens doivent respecter cela et en garantir sa pérennité par le biais de politiques durables. La présente réforme de la PAC devrait constituer une opportunité et un instrument pour y parvenir. »*

**Luis Manuel Capoulas Santos,**

*Vice-président de l'Intergroupe*

*Chasse durable*

## **LA COALITION RURALE**

En avril 2011, la FACE et 4 organisations européennes de Bruxelles dédiées aux activités rurales – à savoir la Copa-Cogeca, le Conseil Européen des jeunes agriculteurs (CEJA), l'Organisation européenne des propriétaires foncières (ELO) et l'Union européenne du commerce du bétail et de la viande (UECBV) – ont lancé la Coalition rurale dans le but de collaborer vers un but commun dans le domaine des affaires rurales. Le mouvement est né d'une tentative de renforcer la voix des populations rurales en Europe et d'augmenter la compétitivité du secteur agricole européen tout en construisant un réseau efficace d'acteurs de la ruralité.

Dans une Europe incroyablement urbanisée, la Coalition rurale sera déterminante pour mettre en lumière le rôle clé des acteurs ruraux dans le développement et la gestion des zones rurales selon un mode multifonctionnel et durable qui répond aux besoins sociaux, économiques et environnementaux.

Lors de ses trois premières réunions, la Coalition rurale a veillé à se préparer pour les réunions des Groupes consultatifs de la Commission européenne sur l'Agriculture et le Développement rural, à coordonner ses missions et déclarations conjointes, à poursuivre son travail substantiel d'élaboration d'une position commune forte sur l'avenir de la Politique Agricole Commune, en particulier concernant le développement rural, et à se préparer pour les discussions sur la Politique de cohésion et ses liens avec l'agriculture.

## DANEMARK: CONFERENCE SUR LE PETIT GIBIER ET LA FAUNE SAUVAGE DANS L'AGRICULTURE MODERNE

Dans le cadre des préparatifs de la Présidence danoise de l'UE en 2012, l'association des chasseurs danois (*Danmarks Jægerforbund*) a tenu la première de ses deux conférences rassemblant des experts nationaux et internationaux pour un partage de connaissances et une évaluation de la problématique de la gestion du gibier de territoire agricole dans l'agriculture moderne, dans une perspective nationale mais aussi européenne. Christine Rödlach de la FACE a participé aux discussions et présenté la perspective du chasseur européen et un aperçu des négociations sur la PAC.

La conférence de suivi, lors de laquelle seront examinés les résultats, se tiendra en automne 2012. Ces débats arrivent à un moment opportun de discussions sur la réforme de la PAC et d'attention tournée vers le Danemark dans le cadre de sa Présidence de l'UE. Il est essentiel de s'impliquer et de profiter de ces conférences pour optimiser les bénéfices pour le petit gibier dans les politiques en matière de développement rural – car ce groupe de faune sauvage est souvent négligé.

La **COPA-COGECA** est la voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l'Union européenne. La FACE ne cesse d'accroître sa collaboration avec la Copa-Cogeca – par le biais de leurs travaux conjoints dans la Coalition rurale et au travers de l'adresse de leur Secrétaire-Général, Pekka Pesonen, à l'Assemblée Générale 2011 de la FACE.

## LE GROUPE D'EXPERTS AGRI DE LA FACE

Le Groupe d'experts AGRI de la FACE se réunit une fois par an pour procéder aux décisions formelles et se contacte une fois par mois pour s'informer mutuellement. Pour se préparer aux propositions de la Commission sur l'avenir de la Politique Agricole Commune après 2013, les experts ont élaboré une position pour les Membres de la FACE, sur laquelle se baser pour représenter les intérêts des chasseurs dans la PAC auprès des institutions européennes et, par l'intermédiaire des Membres de la FACE, auprès des autorités nationales. Grâce à la solide expertise de l'ancien Ministre de l'Agriculture allemand et Président de l'association des chasseurs allemands DJV, Jochen Borchert, à la présidence du groupe d'experts AGRI de la FACE, et grâce aussi à la précieuse expertise de la Fédération nationale des chasseurs de France (FNC), il a été possible d'arrêter des décisions et des contributions significatives pour l'ensemble des organisations de chasse. Suite à la dernière réunion en novembre 2011, il a été envisagé d'élaborer une Position AGRI de la FACE, laquelle servirait de base pour un Mandat de représentation coordonnée paneuropéen des intérêts des chasseurs au niveau de l'UE dans les négociations sur la réforme de la PAC au niveau de l'UE.

*La FACE et ses Membres poursuivront leur collaboration avec les agriculteurs et les organisations de conservation de la nature en vue de préserver et de restaurer la biodiversité des terres agricoles par le biais d'actions locales. - Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, volet Habitats*

## LES AIRES PROTEGEES

« *La chasse est un outil de gestion important pour Natura 2000.* »

- Stefan Leiner, Commission européenne

Natura 2000 est la pièce centrale de la politique de l'UE en matière de nature et de biodiversité. Les sites désignés Natura 2000 couvrent maintenant près de 20% de la surface du territoire de l'UE et les défis d'en assurer le succès sont plus importants que jamais, particulièrement à la lumière de la toute nouvelle Stratégie de l'UE en matière de Biodiversité à l'horizon 2020. La désignation des sites Natura 2000 s'achève peu à peu et il est donc temps de penser à la gestion appropriée de ces sites. A ce sujet, des conflits pourraient encore émaner du fait que certains ne reconnaissent pas la contribution positive de l'utilisation durable du territoire et de la faune sauvage à la conservation de la biodiversité, tandis que d'autres ne croient qu'en la valeur de la gestion inclusive pour préserver et améliorer ces zones de nature spéciales par le biais de leur utilisation durable, notamment à travers la chasse.

*Les sites Natura  
2000 couvrent  
maintenant près de  
20% de la surface du  
territoire de l'UE.*



## SEMINAIRE NATURA 2000

En juin, un séminaire sur les défis et les opportunités de Natura 2000 a rassemblé au Parlement européen des Députés européens, des fonctionnaires de la Commission, des représentants de chasseurs européens (à travers la FACE) et des représentants de propriétaires fonciers européens (à travers l'ELO). Le séminaire était accueilli par la Présidente de l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen, la Députée européenne Véronique Mathieu. Des Membres de la FACE représentant les associations nationales de chasse de Danemark, Slovénie, Italie, Royaume-Uni, Allemagne et Belgique sont venus prendre part aux discussions aux côtés d'un certain nombre de Députés européens, parmi lesquels notamment le Co-président de l'Intergroupe, le Député Robert Sturdy (Royaume-Uni), le Secrétaire-Général de l'Intergroupe, le Député Markus Pieper (Allemagne), le Vice-président de l'Intergroupe, le Député Ioan Enciu (Roumanie), et les Députées Astrid Lulling (Luxembourg) et Lara Comi (Italie).

Le Chef de l'Unité Natura 2000 de la Commission Européenne, Stefan Leiner, a fait de nombreuses remarques positives sur le rôle des chasseurs dans Natura 2000 et centré sa présentation sur les opportunités existantes pour la chasse et pour Natura 2000.

Des activités de chasse sont pratiquées en de nombreux sites Natura 2000 et les chasseurs sont impliqués dans la gestion de certains de ces sites. Gabor von Bethlenfalvy de la FACE a donné un aperçu perspicace de la relation entre la chasse et Natura 2000, en s'appuyant sur des exemples concrets d'indemnisation de frais, de surveillance des espèces et des habitats, et de conservation et restauration de la biodiversité par les chasseurs, tout en rappelant qu'au niveau local, une approche descendante est encore perçue.

---

L'ORGANISATION EUROPEENNE DES PROPRIETAIRES FONCIERS - ELO est une fédération unique de 67 associations nationales à travers l'UE27 représentant les intérêts des propriétaires, gestionnaires et entrepreneurs ruraux européens. L'ELO veille à défendre et à promouvoir un espace rural dynamique, prospère et durable, reposant sur des normes environnementales strictes, une viabilité économique et un tissu social. En assurant conjointement le Secrétariat de l'Intergroupe Chasse durable, Biodiversité, Activités rurales et Forêts au Parlement européen, la FACE et l'ELO dispensent des services aux Députés, leur procurent les informations et l'expertise nécessaires et organisent les événements planifiés. Au travers de nombreuses années de coopération fructueuse et d'intérêts et acteurs partagés, la collaboration avec l'ELO se poursuit et est source d'enrichissement mutuel.

*La FACE et ses Membres continueront à promouvoir l'engagement des chasseurs dans la gestion des aires protégées, en collaboration avec les autorités compétentes et d'autres acteurs pertinents, notamment en ce qui concerne Natura 2000.*

**- Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, volet Aires protégées**

## LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La Convention sur la Diversité Biologique classe les Espèces Exotiques Envahissantes parmi les principales menaces à la biodiversité. En conséquence, l'UE a inclus un objectif spécifique dans sa stratégie *La biodiversité, notre assurance-vie et notre capital naturel - stratégie de l'UE à l'horizon 2020*, à savoir l'élaboration d'une politique de l'UE sur les Espèces Exotiques Envahissantes.

Tout au long de la période de reporting, la FACE a été très active dans les débats et travaux entrepris par la Commission pour explorer des options politiques. Elle a notamment pris part aux trois Groupes de travail de la DG Environnement: Prévention (Yves Lecocq), Détection précoce et Réaction rapide (Angus Middleton) et Eradication, Gestion et Restauration (Fredrik Dahl, association des chasseurs suédois *Jägareförbundet*).

Il est important de rappeler que les espèces exotiques ne sont pas toutes envahissantes et qu'un nombre significatif contribuent à notre bien-être, notamment la modeste pomme de terre. Nous devons reconnaître que, par le passé, suite aux intérêts des collectionneurs animaliers et des chasseurs, un certain nombre d'espèces ont été importées en Europe pour être ensuite relâchées ou s'échapper et certaines de ces espèces sont à présent considérées comme envahissantes dans au moins une partie de leur zone de répartition. Pour cette raison, nous prenons nos responsabilités et nous engageons dans ce sens au travers du Manifeste pour la Biodiversité.

Les chasseurs et la chasse ont un rôle positif à jouer dans l'identification et la gestion des espèces exotiques envahissantes. Les chasseurs font partie de la solution, principalement au travers des systèmes de détection précoce, comme en témoigne le Projet LIFE+ coordonné par l'association des chasseurs suédois sur la gestion du Chien viverrin (*Nyctereutes procyonoides*) dans les pays nordiques. Il faut une communication claire et abondante pour que des chasseurs éradiquent une espèce, dès lors qu'ils rechercheraient naturellement à la conserver.

Dans le cadre de la future politique, la FACE demandera que les espèces prioritaires soient identifiées de manière à pouvoir reconnaître le rôle positif des espèces exotiques non envahissantes. Nous demanderons également que les cadres de référence de risques soient pragmatiques et transparents. Nous ne pensons pas que la chasse n'implique plus de risque élevé (en particulier la fauconnerie), mais nous nous sommes engagés à travailler avec le Conseil de l'Europe à l'élaboration d'un Code of conduite pour la chasse et les espèces envahissantes.

Dans le cadre de la future politique, la FACE demandera que les espèces prioritaires soient identifiées de manière à pouvoir reconnaître le rôle positif des espèces exotiques non envahissantes.

# L'INFRASTRUCTURE VERTE

Au sein de l'UE, un grand nombre d'écosystèmes ont été dégradés, essentiellement à cause de la fragmentation du territoire.

Suite à l'adoption de la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020 par le Conseil de l'Union européenne, l'UE et ses Etats membres sont tenus de préserver et encourager les services écosystémiques et de restaurer les écosystèmes dégradés en incorporant un concept d'Infrastructure verte dans l'aménagement du territoire.

Certains concepts de l'Infrastructure verte existent déjà à différents niveaux, cependant il n'y a ni cohérence ni approche communément admise à travers l'Europe sur la manière d'atteindre les résultats nécessaires.

La Commission européenne a lancé son Groupe de travail Infrastructure verte en mars 2011 pour préparer l'Initiative Infrastructure verte de l'UE de 2012. La FACE, avec l'aide de son propre groupe d'experts sur l'Infrastructure verte, a collaboré activement à l'élaboration des textes des recommandations du Groupe de travail de la Commission pour s'assurer de la prise en considération des intérêts des chasseurs.

L'Infrastructure verte ne fonctionnera pas sans intégration intersectorielle, en particulier lorsqu'il est question d'impact sur l'utilisation du territoire et la biodiversité (par ex. l'agriculture, le transport, l'énergie). Cependant, l'aménagement du territoire n'est pas une compétence de l'UE. Dans la plupart des Etats membres, ce sont les autorités locales et régionales qui prennent les décisions à ce sujet. Ce sont donc ces autorités locales et régionales qui ont un rôle déterminant dans la mise en application de l'Infrastructure verte.

L'établissement et le maintien de l'Infrastructure verte nécessitent l'implication des gestionnaires et utilisateurs du territoire tels que les agriculteurs, les forestiers et les chasseurs.

*Les chasseurs sont souvent la seule force de conservation et de restauration pour les paysages ordinaires.*

Dans le Manifeste pour la Biodiversité, la FACE et ses Membres ont développé 3 points d'actions concernant

l'Infrastructure verte. Les chasseurs, de par leur connaissance des mouvements de la faune sauvage, sont en mesure de conseiller sur la connectivité fonctionnelle des caractéristiques du paysage (par ex. l'aménagement de ponts et corridors verts) ainsi que sur les systèmes de gestion coordonnée (par ex. par le biais d'Unités de gestion de gibier). Les chasseurs sont souvent la seule force de conservation et de restauration pour les paysages ordinaires (habitats non prioritaires) tels que les paysages d'agriculture intensive (par ex. plantation de haies et bandes de fleurs sauvages), où les systèmes de subvention pour la biodiversité sont très difficiles à obtenir. L'Infrastructure verte et les chasseurs doivent travailler l'un avec l'autre, et non pas l'un contre l'autre.

**Les chasseurs, de par leurs connaissances des mouvements de la faune sauvage, sont en mesure de conseiller sur la connectivité fonctionnelle des caractéristiques du paysage.**

# CONGRES DE L'UNION INTERNATIONALE DES BIOLOGISTES DU GIBIER - UIBG

BARCELONE, SEPTEMBRE 2011

Cette rencontre biennale unique a, une nouvelle fois, établi un espace de dialogue entre les chercheurs, les scientifiques, les gestionnaires de la faune sauvage, les autorités compétentes et les personnes s'intéressant aux dimensions humaines de la gestion de la faune sauvage. Les chasseurs et les gestionnaires de gibier européens étaient bien représentés par leurs experts. Le Membre espagnol de la FACE, la *Real Federación Española de Caza* (RFEC), tenait notamment un stand d'informations permanent pour l'événement. Une série d'ateliers de travail complétaient les sessions plénières adressant un éventail de dossiers. Parmi ceux-ci figuraient notamment l'atelier sur la gestion durable des oiseaux migrateurs, conduit par le Membre britannique de la FACE, la *British Association for Shooting & Conservation* (BASC), avec l'aide de la FACE. Les participants ont été encouragés à exprimer leurs opinions, à faire des suggestions et à présenter leurs idées et propositions pour renforcer l'efficacité des contacts et la coopération entre les chasseurs et les biologistes du gibier.

Les différentes perceptions de la chasse ont été examinées longuement et sous de nombreux angles. La contribution et le rôle clés des chasseurs dans la biologie du gibier ont finalement été célébrés à travers la nomination de notre Secrétaire-Général/Senior Policy Advisor de la FACE à la Présidence de l'UIBG pour la période 2011-2013.

Cette position prestigieuse à l'UIBG permettra à Yves de présider le Congrès 2013 de l'UIBG qui se tiendra à Bruxelles du 27 au 30 août 2013. Alors bloquez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas et consultez notre site internet pour des informations détaillées à ce sujet.

## ESPAGNE - LES CHASSEURS ESPAGNOLS ET LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le Membre espagnol de la FACE, la *Real Federación Española de Caza* (RFEC), a communiqué son engagement en faveur de l'environnement à travers une série de publications concises centrées principalement sur la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*), un des gibiers à plumes les plus populaires d'Espagne.

Ces publications faisaient état du développement d'une technique rentable et efficace pour détecter les hybrides de Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) et Perdrix choukar (*Alectoris chukar*) parmi des Perdrix rouges élevées en captivité. Ce travail, mené en collaboration avec les laboratoires espagnols et français, est entrepris dans l'espoir d'éviter la pollution génétique de populations sauvages de perdrix. Ce projet est appuyé par une seconde étude visant à représenter la pureté génétique des perdrix rouges à travers l'Espagne.

## GRECE - LA CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS DE CHASSE GRECQUES AU RESPECT DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

Afin de s'attaquer au problème des activités de mise à mort illégale en Grèce, la Confédération des chasseurs helléniques a décidé en l'an 2000 de mettre en place son propre Service de gardes-chasse pour collaborer avec le Service des forêts au contrôle des activités de mise à mort illégale et de protection de la faune sauvage.

Plus respectable encore, le coût de cette opération (coût salarial de 350 gardes à temps plein, frais de véhicule, équipement et coûts opérationnels) est entièrement et volontairement pris en charge par les chasseurs grecs par le biais de leurs associations de chasse.

A l'heure actuelle, les gardes-chasse des organisations de chasseurs ont procédé à 944.512 contrôles donnant lieu à 16.816 poursuites sur les 10 dernières années. Un autre aspect encourageant est la diminution importante du nombre d'infractions, en particulier concernant la pratique de la chasse en dehors des saisons et en l'absence de permis. Et ceci en dépit d'une augmentation du nombre de contrôles. Afin de se faire une idée de l'étendue de ce travail, rien que pour la région de Macédoine et de Thrace, plus de 12 millions de kilomètres de patrouilles ont été réalisées dans des territoires de chasse et sans chasse.





# ACTIONS DE HAUT VOL DE LA FACE EN FAVEUR DES OISEAUX MIGRATEURS

## DOSSIER SPECIAL - LA FACE & LES OISEAUX

Il a été rapporté que les oiseaux migrateurs, en particulier le gibier d'eau, voyageant des vastes étendues de Russie et d'Arctique aux profondeurs de l'Afrique, emportent avec eux certains de nos rêves. Des rêves d'une époque où les humains avaient un rapport particulier avec la nature, une proximité qui a perduré le plus vigoureusement à travers la chasse au gibier d'eau - mais avec cela vient une responsabilité de conserver ce que nous aimons tant.

La FACE a été officiellement fondée en 1977 du fait de l'engagement de certaines associations nationales de chasse dans le processus qui allait conduire à l'adoption de la **Directive Oiseaux de l'UE** en 1979.

Depuis cette époque, la FACE est restée fidèle à ses premières racines et elle a poursuivi ses travaux sur les dossiers en relation avec les oiseaux et en particulier les oiseaux migrateurs. Ces travaux ont toujours été entrepris dans le cadre de la Directive Oiseaux de l'UE mais aussi dans le cadre d'accords internationaux tels que la **Convention de Berne** (p.48) et la **Convention sur les Espèces Migratrices (CMS)** (p.46). Dans le cadre de ces travaux, les Membres de la FACE ont, conjointement avec le CIC (Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier) et l'Institut OMPO, joué un rôle déterminant dans l'élaboration de l'**Accord sur la conservation des Oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)** (p.44) dans les années quatre-vingt-dix.

Cet engagement considérable dans la conservation des oiseaux migrateurs reflète l'engagement sincère des chasseurs dans la préservation future de ces espèces. Ce Rapport en est imprégné, de nos travaux du volet **conservation de la nature** et du volet **accords internationaux** à nos projets (p.67-9) passés, présents et futurs.

### LA DIRECTIVE OISEAUX

La Directive Oiseaux a subi une extension considérable de son champ biogéographique depuis son adoption. Elle couvre actuellement 27 Etats membres et possède un réseau de 5.347 Zones de protection spéciales (plus de 10% de la surface de terre de l'UE). La prochaine ère de la Directive Oiseaux sera axée sur la mise en application et la gestion des sites. Les questions à se poser sont les suivantes: Quel degré d'efficacité aura cet instrument juridique dans le domaine de la conservation des oiseaux sauvages et de leurs habitats? et Comment pourrons-nous en mesurer le progrès? L'objectif 1 de la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020 évoque un état de conservation stabilisé ou amélioré dans 50% des évaluations supplémentaires d'espèces effectuées au titre de la Directive Oiseaux. Cela pourrait se traduire à peu près à 80% des évaluations d'espèces à l'état soit stabilisé ou amélioré d'ici à 2020 (les chiffres actuels sont de 52% d'états stabilisés selon BirdLife International 2004).

La FACE, tout en se réjouissant du succès de la Directive Oiseaux, préconise une plus grande reconnaissance de la diversité socioculturelle au sein de l'UE. Les citoyens ne devraient pas être écartés de l'équation car finalement ce sont eux qui transforment les politiques en action sur le terrain.



## FRANCE - LES COLOMBIDES DANS UN MONDE EN MOUVEMENT

Un colloque national sur les colombidés (pigeons et colombes) a été organisé au Palais des Congrès de Bordeaux les 15 et 16 novembre par l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs), Membre français de la FACE, et le groupe de recherche GIFS. Durant les deux journées de colloque, une trentaine de scientifiques et experts ont présenté l'évolution des connaissances sur les colombidés sauvages présents en France, dont le pigeon ramier, le pigeon biset, le pigeon colombin, la tourterelle des bois, la tourterelle turque, ainsi que leur distribution en Europe et en Afrique. Chaque espèce a été examinée sous le volet de l'écologie, la dynamique de populations et les mouvements en relation avec les pratiques de l'agriculture et la chasse durable.

L'expert en données biologiques de la FACE, Cy Griffin, a présenté un aperçu général de la chasse aux colombidés en Europe. Il a été agréablement surpris de l'étendue des recherches françaises sur ces espèces: « La France dénombre une quantité surprenante de travaux de surveillance et de conservation pour 5 espèces de colombidés. Ces travaux sont entrepris tant par des institutions nationales comme l'ONCFS que par des Fédérations nationales ou régionales de chasseurs. Le pigeon ramier est le centre de préoccupation majeur, peut-être en raison de la popularité de sa chasse et de la diversité des problèmes qui l'entourent, notamment en relation avec les fluctuations dans la migration et la distribution, les dégâts causés à l'agriculture et le statut juridique de l'espèce. Les développements technologiques – comme les dispositifs de radar, de localisation et de reporting électronique sur des données de tableaux de chasse – ont également leur utilité en ce sens qu'ils permettent d'élargir l'étendue des découvertes et de préserver la durabilité de la chasse. »

---

### L'OMPO (OISEAUX MIGRATEURS DU PALEARCTIQUE OCCIDENTAL) -

L'OMPO / Institut européen pour la gestion des oiseaux sauvages et des habitats est une organisation internationale non gouvernementale à vocation scientifique dont les objectifs sont d'étudier et de contribuer à la connaissance des oiseaux paléarctiques migrateurs sur l'ensemble de leur aire de distribution en Eurasie-Afrique tout en s'assurant des possibilités de leur gestion et de leur exploitation durable. Grâce à ses travaux de grande envergure dans le domaine de la surveillance, l'OMPO s'est avérée être d'une grande valeur pour l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) et pour d'autres instances internationales de conservation des oiseaux migrateurs. Dernièrement, l'OMPO a produit un Atlas des Populations de canards en Europe orientale. Cet atlas présente les dernières données de populations et l'écologie de 11 espèces de canards de types *Anas* et *Aythya* de six pays d'Europe orientale (Russie européenne, Estonie, Lettonie, Lituanie, Biélorussie et Ukraine). Cette publication couvre certaines grandes lacunes de nos connaissances sur les espèces de canards de la région s'étendant des mers de Barents, Blanche et Baltique au nord aux mers Caspienne et Noire au sud.

La nature transfrontalière de nombreux problèmes environnementaux a entraîné l'apparition de toute une série d'accords environnementaux multilatéraux ayant des implications en matière de politiques nationales et régionales. Ces accords orientent l'agenda mondial, établissent les principes de conservation et offrent des outils pour la coopération.

Puisque l'UE constitue souvent un bloc influent lors de ces réunions internationales, il est essentiel que la FACE suive et participe activement à ces réunions pour y représenter les intérêts et l'expertise des chasseurs européens. Cela permet à la FACE d'être informée au sujet des tendances de conservation internationales, d'étendre ses connaissances à d'autres expériences en matière de conservation, de défendre les intérêts des chasseurs, d'améliorer l'image et la visibilité des chasseurs en tant que conservateurs de la nature et de trouver des manières de travailler avec d'autres conservateurs.

La FACE et ses Membres contribuent activement aux principaux accords internationaux en offrant l'expertise, la coordination, les synergies et la sensibilisation qu'il convient. Une grande partie de ses travaux dans le domaine des Accords internationaux sont entrepris en collaboration avec ses partenaires. Ces travaux, directement liés aux travaux de conservation de la nature, sont également appliqués à son travail politique au niveau européen et, par le biais de ses Membres, au niveau national.

# LES ACCORDS INTERNATIONAUX

# L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE - AEWAW



L'AEWA couvre plus de 250 espèces d'oiseaux dépendant écologiquement des zones humides pendant au moins une partie de leur cycle annuel, y compris de nombreuses espèces de gibier.

Contrairement à beaucoup d'autres accords, l'AEWA reconnaît la nécessité de la conservation de la nature, y compris de l'utilisation durable des espèces migratrices. Il s'agit donc d'un accord très important pour les chasseurs européens, régissant leur coopération dans la gestion des populations d'oiseaux migrateurs.

Les Parties à l'Accord sont encouragées à s'engager dans toute une série de mesures de conservation décrites dans un Plan d'Action détaillé. Ce Plan exhaustif adresse les problématiques clés de la conservation des espèces et des habitats, la gestion des activités humaines, la recherche et la surveillance, l'éducation et l'information et la mise en œuvre. Ce Plan d'Action forme la base du travail du Secrétariat et des Comités de l'AEWA, pour qui 2011 a été une année extrêmement chargée.

Le Comité technique, pour lequel la FACE a le statut d'observateur, a traité plus d'une cinquantaine de dossiers au cours de ces dernières années. Un certain nombre de ces dossiers concernaient la chasse. Une bonne partie de ceux-ci ont pu être examinés lors de la réunion du Comité technique à Naivasha, Kenya, en septembre 2011 et ensuite lors de la réunion du Comité permanent à Bergen en novembre 2011. Ils devront encore être discutés à la Réunion des Parties qui se tiendra à La Rochelle, France.

Dans l'ensemble, on a constaté un intérêt croissant de l'AEWA et de ses Parties pour la promotion de la conservation des populations plutôt que la protection des espèces menacées – ce que la FACE continue de soutenir.

Cela s'est senti dans le travail d'élaboration du Plan de gestion adaptative pour l'Oie à bec court (*Anser brachyrhynchus*) et est par ailleurs important pour un certain nombre d'états de répartition clés qui ne sont pas encore Membre de l'AEWA, notamment la Russie et la Turquie. La FACE a activement promu l'AEWA dans ces pays qui constituent des états de répartition très importants pour de nombreux oiseaux migrateurs.

## L'OIE NAINE *Anser erythropus*

Suite à une réunion organisée à Helsinki en décembre 2010 en présence du Directeur-Général de la FACE Angus Middleton, des actions prioritaires ont été établies pour la conservation de l'Oie naine. Malheureusement, la plupart de celles-ci visent essentiellement à limiter la chasse, perçue en tant que principale menace pour la survie de ses populations en particulier au sein de l'UE.

Heureusement, grâce aux interventions de la FACE et des délégués de l'association des chasseurs suédois, une priorité récurrente est l'élaboration, en collaboration avec les chasseurs, de mesures de conservation qui incluraient une série de restrictions facultatives et obligatoires mais aussi le nourrissage de diversion, l'approvisionnement en habitat, etc.

La FACE continue d'insister sur la nécessité d'arrêter des priorités moins contraignantes et d'impliquer les acteurs locaux – y compris les chasseurs – de manière plus pragmatique dans les actions de conservation.

## LA CONSERVATION DES VOIES DE MIGRATION INTERNATIONALES: LA COOPÉRATION EST ESSENTIELLE

Seosan, Corée du Sud, était le cadre de la première réunion sur les voies de migration internationales, qui a rassemblé des experts en conservation des voies de migration du monde entier pour examiner les principaux enjeux pour les oiseaux migrateurs. La communauté cynégétique était représentée par Angus Middleton de la FACE. Ce dernier a donné un aperçu de ce que font les chasseurs en Europe pour la conservation des voies de migration.

### CE QUE FONT LES CHASSEURS

La FACE est engagée dans de nombreux accords environnementaux multilatéraux pertinents et elle est très active dans l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) et la Convention sur les Espèces Migratrices (CMS) où elle a un statut d'observateur.

Au niveau européen, un des partenariats les plus significatifs est l'Accord BirdLife-FACE. Cet accord a été conclu il y a 5 ans dans le but d'assurer le respect de l'application de la Directive Oiseaux de l'UE. Depuis lors, il ne cesse de s'étendre au fil des réunions bilatérales régulières et fait à présent état d'activités conjointes dans d'autres domaines de la conservation de la nature (par ex. la réforme de la Politique Agricole Commune de l'UE).

La FACE et ses Membres soutiennent également la recherche et la surveillance des oiseaux migrateurs. A titre d'exemple, nous citerons la participation active des associations de chasseurs nordiques dans le Réseau nordique Oiseaux d'eau et Climat (NOWAC) et le soutien envers l'Institut européen pour la gestion des oiseaux sauvages et de leurs habitats (OMPO).

Au niveau national et sur le terrain, les chasseurs entreprennent plusieurs milliers d'activités. Le Club International des Chasseurs de Bécassines (CICB) en France en est une belle illustration avec un engagement dans l'étude des habitats, les recherches et la chasse à la Bécassine (*Gallinagininae*).

Des actions spécifiques sont également entreprises au niveau des espèces menacées telles que l'Oie naine (*Anser erythropus*). En Hongrie, par exemple, un système de signalisation est utilisé avec la coopération totale des associations de chasse régionales et locales pour garantir que la chasse soit contrôlée sur les sites clés durant la période de migration.

### CE QUI DOIT ETRE FAIT

Le terme 'chasse' est malheureusement souvent utilisé à grande échelle pour couvrir tout type d'utilisation de ressources en vue de la consommation. Il est fréquemment confondu avec les menaces relatives à l'utilisation durable établies par les critères de Birdlife, lesquelles englobent de nombreux aspects qui ne sont pas liés à la chasse tels que les prises accidentelles de poissons, la récolte de plantes et de produits forestiers ainsi que les formes de persécution (comme l'empoisonnement) pouvant impliquer les chasseurs mais pas la chasse en tant que telle. Il est nécessaire d'arriver à une meilleure compréhension du terme 'chasse'. Sa motivation peut varier de moyen de subsistance à activité récréative. Elle peut être désintéressée ou commerciale et présenter de nombreux aspects entre les deux. Il est nécessaire d'établir une distinction claire entre, d'une part, la prise issue de prélèvement, associée à différentes formes de chasse et, d'autre part, la mortalité non causée par le prélèvement, associée à d'autres utilisations de ressources ou activités.

Avec une meilleure compréhension et formulation, les défis pourront peut-être être mieux adressés.

A titre d'exemple, le prélèvement en tant que moyen de subsistance relève essentiellement du commerce de viande de brousse pour lequel un débat très avancé est engagé, mais est rarement admis dans les réunions sur les oiseaux migrateurs. D'autres dossiers en relation avec la chasse récréative, tels que le partage d'informations (par ex. les données de prélèvement et surveillance), le tourisme cynégétique et même la gestion de conflits peuvent également être mieux adressés. Il reste beaucoup de travail à accomplir mais les communautés de chasseurs et de protecteurs d'oiseaux, aussi différentes soient-elles, ont de grands points communs et peuvent travailler ensemble en vue d'une conservation efficace et profitable pour tous des voies de migration.

# LA CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

## - CMS

La Convention sur les Espèces Migratrices (CMS) est d'une grande importance pour la FACE car elle veille à la conservation d'un nombre considérable d'espèces sauvages qui sont d'un intérêt particulier pour les chasseurs. Ces dernières années, la Convention a malheureusement commencé à promouvoir la protection en tant que fin en soi - ce qui est malvenu puisque la protection est un moyen de conservation et non une fin en soi.



### 2 RESOLUTIONS CLES

#### LORS DE LA 10EME REUNION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

La FACE a collaboré avec le Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier (CIC) et l'Association internationale pour la fauconnerie et la conservation des oiseaux de proie (IAF) lors de la 10ème réunion de la Conférence des Parties de la CMS qui s'est tenue à Bergen, Norvège.

La réunion a examiné un certain nombre de dossiers importants que nous avons activement et collectivement amendés et soutenus. Parmi ceux-ci figuraient notamment des dossiers relatifs aux oiseaux migrateurs mais aussi des dossiers relatifs à d'autres espèces de gibier non-européen (par ex. l'Argali, *Ovis ammon*).

Le résultat le plus important fut la Résolution sur le Faucon sacré attachant une attention particulière et positive à l'utilisation durable et ceci malgré le protectionnisme de plus en plus marqué de la CMS en général. La résolution originale cherchait à lister le Faucon sacré (*Falco cherrug*) à l'Annexe 1 (protection stricte) malgré un examen favorable de la population de Mongolie par la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, p.50). Cette population a augmenté suite à un programme innovateur d'utilisation durable qui permet la capture et le commerce d'un nombre limité d'oiseaux.

La résolution qui a finalement été adoptée prévoit une exception pour la population de Mongolie, reconnaît explicitement la contribution des programmes d'utilisation durable à la conservation des Faucons sacrés et ouvre la voie à de futures exceptions pour les Parties souhaitant mettre en application des programmes d'utilisation durable. Un autre résultat positif fut le rôle du Protocole d'accord sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs en Afrique et Eurasie (à l'état latent jusqu'il y a peu) dans la conduite de cette initiative.

Une autre Résolution clé, adoptée lors de la réunion, concernait les travaux importants sur les Voies de migrations internationales (p.45). La FACE y a consacré bien des efforts dans divers domaines politiques clés, y compris la Directive Oiseaux, Natura 2000, la CMS, l'AEWA (Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie) et la CDB (Convention sur la Diversité Biologique). Des collaborations sur d'autres Résolutions seront recherchées pour la prochaine période, entre la FACE et ses partenaires, y compris BirdLife qui en avait présenté un certain nombre lors de la présente édition.

**La protection est un moyen de conservation  
et non une fin en soi.**

# LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE - CDB

La politique en matière de biodiversité est guidée au niveau mondial par la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) des Nations-Unies. Il s'agit de la convention internationale la plus importante dans le domaine de la conservation de l'environnement.

La CDB a 3 objectifs principaux parmi lesquels certains sont particulièrement pertinents pour les chasseurs, à savoir la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable des composants de la diversité biologique. Composée de 193 Parties, dont l'UE et ses Etats membres mais aussi d'autres pays européens, elle a un impact considérable sur les politiques environnementales européennes.

En avril 2002, les Parties de la CDB se sont engagés à assurer d'ici 2010 une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux national, régional et mondial. L'UE et ses Etats membres se sont fixé un objectif encore plus ambitieux, à savoir de stopper la perte en biodiversité à l'horizon 2010. Ces deux objectifs n'ont pu être atteints.

*A travers les engagements pris dans le Manifeste pour la Biodiversité, la FACE et ses Membres peuvent contribuer à la mise en application de plusieurs décisions de la CdP10, d'autant plus que la CdP encourage particulièrement l'implication des parties concernées et de la communauté locale.*



Convention on  
Biological Diversity

En octobre 2010, la FACE a participé à la 10ème réunion de la Conférence des Parties de la CDB à Nagoya, Japon, lors de laquelle a été adopté un nouveau Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, reprenant les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité relatifs aux causes sous-jacentes de la perte en biodiversité. La Conférence des Parties a convenu de convertir d'ici les deux prochaines années ce cadre de travail international en stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. L'UE a adopté sa Stratégie en matière de biodiversité à l'horizon 2020 et la FACE a aligné son Manifeste pour la Biodiversité en conséquence (p.28).

La FACE accueille favorablement la décision de la CdP10 d'encourager les Parties à accroître les capacités humaines et financières pour l'application des Principes et Directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique, en améliorant notamment la mise en pratique de la définition de l'utilisation durable ainsi que la compréhension et l'application des concepts de gestion adaptative. Par le biais du Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, les chasseurs européens s'engagent en faveur de l'utilisation durable et raisonnée de la nature, comme le prévoit ces Principes.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA CONSERVATION DU GIBIER - CIC est un organe consultatif politiquement indépendant à vocation internationale et fins non lucratives. La communauté internationale du CIC défend la chasse durable, au travers de ses connaissances, ses réseaux et ses traditions de valeur, au bénéfice de l'homme et de la conservation de la nature. Le CIC est présent dans plus de 80 pays. Il figure parmi nos partenaires clés. Au cours de l'année, nous avons collaboré efficacement avec le CIC, notamment dans nos travaux à la CdP10 de la CMS, dans les premiers préparatifs pour le Congrès mondial de la nature 2012 de l'UICN et sur les dossiers relatifs à la CITES. Par ailleurs, la FACE soutient également le CIC dans ses actions de promotion de la gestion durable de la faune sauvage au niveau international et, en particulier, dans ses travaux avec la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), mais aussi dans d'autres domaines d'action reflétés dans ce Rapport.

# LA CONVENTION DE BERNE

La Convention de Berne est un instrument juridique international, contraignant pour ses Parties contractantes, dans le domaine de la nature. Elle couvre l'essentiel du patrimoine naturel du continent européen et accorde une importance particulière à la nécessité de protéger les habitats naturels et les espèces vulnérables menacées, y compris les espèces migratrices. Son Comité permanent (T-PVS) surveille l'application de la Convention lors de chacune de ses réunions, par le biais d'examens de rapports, traitements de dossiers et adoption de recommandations.

## LA CONFERENCE DE LARNACA SUR LA MISE À MORT, LA CAPTURE ET LE COMMERCE ILLEGAUX D'OISEAUX EN EUROPE

Suite à la réunion du T-PVS en 2010, il avait été décidé d'organiser une Conférence européenne visant à identifier clairement l'étendue du problème de la mise à mort illégale d'oiseaux en Europe, en examinant notamment la dimension humaine et en collectant des informations sur la mise en application de la législation en vigueur pertinente au niveau européen.

Cette conférence s'est tenue à Larnaca, Chypre, en début juillet 2011. Elle a été co-organisée par le Conseil de l'Europe et le Fond pour le gibier de Chypre (Ministère de l'Intérieur). Dès le tout début des préparatifs, la FACE a été impliquée activement dans l'organisation de cette conférence, conjointement avec la Commission européenne (DG Environnement), BirdLife International et le Secrétariat de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie. Devant une audience d'une centaine de personnes – principalement des fonctionnaires nationaux & européens et des représentants de diverses ONG, le Secrétaire-Général/Senior Policy Advisor de la FACE Yves Lecocq a livré une présentation d'ouverture. D'autres exposés de valeur ont été présentés par le Vice-Président de la FACE Nicolas Papadodimas (sur le rôle de la Confédération

des chasseurs helléniques dans le respect de l'application de la loi) et par le Président de l'association de chasseurs chypriotes Antonis Kakoullis. Lors du groupe de travail «Dimension humaine» de la Conférence, le Vice-Président de la FACE John Swift du Royaume-Uni a agi en tant que Rapporteur.

La Conférence a adopté une Déclaration ainsi qu'un Projet de Recommandation pour le T-PVS.

Lors de sa réunion de 2011, le T-PVS a accueilli le rapport de la Conférence de Larnaca et pris note de la Déclaration qui y avait été adoptée appelant à une politique de tolérance zéro à l'égard de la mise à mort illégale d'oiseaux. Le T-PVS a alors examiné le Projet de Recommandation préparé lors de la Conférence et il a procédé à son adoption après quelques amendements. La référence au bien-être animal en tant que droit fondamental a été supprimée du texte original et le texte proposé par la FACE pour la prise en compte des aspects éthiques a été accepté. Suite à un autre commentaire de la FACE concernant la référence au plomb (dans les munitions) à ne pas confondre avec l'empoisonnement intentionnel d'oiseaux au risque d'en affaiblir le message, le T-PVS a également supprimé cette référence.

## *La mise à mort illégale n'est pas la chasse*

La FACE peut ainsi pleinement adopter et soutenir la Recommandation N°155 (2011) sur la mise à mort, la capture et le commerce illégaux d'oiseaux en Europe, dans sa version définitive adoptée par le T-PVS. Afin de surveiller les progrès réalisés dans ce domaine, le T-PVS a décidé de prévoir une conférence de suivi dans son programme de travail pour l'année 2013. La FACE y contribuera également.

## LE COMITE PERMANENT DE LA CONVENTION DE BERNE

La FACE a activement représenté les intérêts des chasseurs lors des 30 et 31ème réunions du Comité permanent T-PVS. Ainsi, après un long débat, le T-PVS a notamment adopté une Résolution sur l'interprétation juridique de l'Article 9 « Exceptions » de la Convention, par laquelle il ne devrait pas y avoir de contraintes supplémentaires pour les Parties souhaitant accorder des dérogations (similairement aux clauses comparables des Directives Oiseaux et Habitats), y compris pour toute « autre exploitation judicieuse » (telle que la fauconnerie).

La FACE a également été impliquée dans l'élaboration d'une Charte européenne relative à la pêche récréative et à la biodiversité (p.65), par le biais d'un groupe de travail.

Un beau progrès a été relevé dans l'application de la Stratégie européenne sur les Espèces Exotiques Envahissantes de la Convention et dans l'élaboration de Codes de conduite volontaires et innovateurs. Il est prévu qu'un code sur la Chasse soit adopté en 2012. La FACE a déjà présenté ses premiers commentaires à ce sujet.



La Convention alpine est un convention-cadre établissant les principes fondamentaux et les mesures générales pour le développement durable dans la région alpine. Malgré l'accord de l'ensemble des Etats membres (Allemagne, France, Italie, Suisse, Liechtenstein, Autriche, Slovénie) et l'UE sur les divers protocoles, ceux-ci n'ont pas tous été ratifiés. Chaque Etat membre est tenu de mettre en application les protocoles qu'il ratifie. L'organe décisionnel politique de la Convention alpine est la Conférence alpine réunissant les Ministres des Etats alpins.

La FACE et FaunAlp ont contribué à l'identification des questions de recherche les plus urgentes au sujet d'un continuum écologique transalpin.

## LA CONVENTION ALPINE

En 2010, la FACE a été acceptée pour la première fois en tant qu'observateur au Comité permanent de la Conférence alpine. Elle a été représentée par le Délégué slovène de la FACE Srečko Zerjav, de l'association des chasseurs slovènes *Lovska zveza Slovenije*, lors de la Conférence alpine du mois de mars sous présidence slovène.

Le Comité permanent a établi la Plateforme Grands carnivores et Ongulés sauvages (WISO) pour encourager la coordination et la collaboration au niveau international sur les dossiers de gestion et de conservation des grands carnivores et ongulés sauvages. Sur initiative et coordination du Délégué suisse de la FACE Dr. Marco Giacometti, et avec le soutien de la FACE, le groupe FaunAlp a été établi pour représenter les intérêts des Membres alpins de la FACE dans la Plateforme WISO.

En 2011, la FACE a été représentée par le Dr. Marco Giacometti lors de plusieurs réunions de la Plateforme WISO qui ont examiné la problématique de la gestion des niveaux de populations de grands prédateurs et, en particulier, les options de gestion des populations de loup alpin, dans le but ultime d'élaborer d'ici à 2014 des recommandations de conservation et de gestion concrètes à l'attention des Ministres pour asseoir leur prise de décisions politiques.

Dans le cadre du projet ECONNECT, soutenu par la Convention alpine, la FACE et FaunAlp ont contribué à l'identification des questions de recherche les plus urgentes au sujet d'un continuum écologique transalpin.

# LA CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION - CITES

La CITES est essentiellement pertinente pour les chasseurs dans le cadre de l'importation et l'exportation des trophées de chasse, mais aussi en tant qu'un des nombreux accords internationaux clés établissant l'agenda de conservation mondial, les principes de conservation et les outils et moyens pour la coopération.

La CITES a actuellement 175 Parties, dont les 27 Etats membres de l'UE, qui sont tenus de parler d'une seule et unique voix et de voter en bloc lors des CdP qui se tiennent tous les trois ans.

La CITES a pour but de réglementer le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages de manière à garantir la durabilité et la survie de ces espèces.



Au cours de l'année, la FACE n'a cessé de promouvoir auprès des décideurs politiques les programmes d'utilisation de la faune sauvage et leur contribution à la conservation de la nature. Le symposium de mai 2011 à Vienne sur la pertinence de la Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (GCRN) a constitué un premier pas dans la bonne direction laissant espérer une meilleure reconnaissance politique des stratégies de conservation efficaces.

La FACE était également présente lors du 25ème Comité pour les animaux de la CITES, à Genève du 18 au 22 juillet, et lors du 61ème Comité permanent de la CITES, à Genève du 15 au 19 août, pour contribuer aux discussions pertinentes sur la gestion de la faune sauvage et la chasse.

En 2012 et début 2013, une série de dossiers en préparation de la 16ème Conférence des Parties (CdP16), en Thaïlande du 3 au 15 mars 2013, seront gérés par les Présidences de l'UE.

En s'appuyant sur le Symposium de Vienne dédié aux programmes de GCRN, la FACE veillera à mettre en exergue les bénéfices apportés par la chasse aux trophées à la conservation de nature et à défendre le statut juridique particulier des trophées de chasse, tout en s'assurant que n'apparaissent pas de restrictions ou bureaucratie injustifiées pour l'importation et l'exportation de trophées. Par exemple, les trophées de chasse de rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) sont le seul commerce autorisé pour cette espèce en raison de la participation des chasseurs dans les programmes de chasse axés sur la conservation. La FACE poursuivra ses travaux dans ce domaine en étroite collaboration avec ses organisations partenaires CIC (Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier) et SCI (Safari Club International).

## LA CONSERVATION COMMUNAUTAIRE: UN AVENIR PROMETTEUR

Le Symposium sur la pertinence de la Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (GCRN) pour la conservation et l'utilisation durable des espèces listées à la CITES dans les pays exportateurs a été organisé à Vienne, Autriche, en mai. Il a rassemblé près de 70 participants de 20 pays dans le but d'accroître la compréhension et la sensibilisation des décideurs européens et de la communauté de conservation de la nature sur les bénéfices potentiels de la GCRN et de réfléchir sur la manière dont l'UE peut contribuer au succès de la GCRN. Puisque le succès de la GCRN en Afrique repose en grande partie sur la chasse aux trophées, le Symposium était directement pertinent pour la FACE. Les organisations internationales de chasse présentes au Symposium, telles que la FACE, le SCI (Safari Club International) et le CIC (Conseil international de la Chasse et de la Conservation du gibier), ont fait preuve d'une bonne coopération et d'un soutien mutuel.

Lorsqu'ils sont appliqués correctement, les programmes de GCRN sont considérés par la communauté internationale de conservation de la nature comme des outils très prometteurs pour la conservation de la faune sauvage et pour

la diminution de la pauvreté. Cette combinaison est la clé du succès de ces programmes car les bénéfices sociaux et économiques provenant de l'utilisation durable, y compris les revenus de la chasse aux trophées, sont des incitations continues à la conservation de la faune sauvage pour la population locale. C'est particulièrement vrai en Afrique pour les espèces telles que l'éléphant (*Loxodonta africana*) et le lion (*Panthera leo*) qui risqueraient sinon d'être considérées par la population locale comme des nuisances, en concurrence avec la production de bétail et l'aménagement du territoire, et parfois même comme une menace directe et très dangereuse pour les hommes. Quand la population locale se voit par contre attribuée la responsabilité pour la gestion des espèces par le biais de la GCRN, elle contribue positivement à la conservation des espèces en leur conférant une vraie valeur tout en améliorant le bien-être des communautés et en adressant la pauvreté.

Ce Symposium constitue un premier pas dans la bonne direction vers de meilleures stratégies de conservation de la nature où la GCRN aurait un rôle important à jouer – comme les chasseurs.

Les bénéfices sociaux et économiques provenant de l'utilisation durable de la faune sauvage, y compris les revenus de la chasse aux trophées, sont des incitations continues à la conservation de la faune sauvage pour la population locale.

.....

**SAFARI CLUB INTERNATIONAL - SCI**, avec ses membres en provenance de 107 pays, est un leader dans le domaine de la protection de la liberté de chasse et la promotion de la conservation de la faune sauvage dans le monde entier. Ils travaillent étroitement avec leur organisation sœur, la Fondation du SCI, qui finance et gère les programmes internationaux dédiés à la conservation de la faune sauvage et l'éducation de plein air. Ces deux organisations sont des partenaires clés avec lesquels la FACE coopère sur un large éventail de dossiers, qu'ils soient purement liés à la chasse ou à la conservation mondiale. Au cours de l'année, la collaboration s'est notamment axée sur les dossiers en relation avec la CITES, la réglementation en matière d'armes à feu et l'atelier de travail du Congrès de l'Union Internationale des Biologistes du Gibier, avec le soutien de la Fondation du SCI.

La FACE et ses Membres veillent à ce que les chasseurs puissent acquérir, posséder, utiliser et voyager avec leurs armes à feu et munitions en toute sécurité et en l'absence de bureaucratie, coûts ou restrictions injustifiés.

Nombre de ces aspects sont à présent couverts par le droit communautaire, soit par le biais d'une harmonisation totale soit par des règles minimales.

# LES ARMES A FEU & MUNITIONS

# UNE CONCLUSION POSITIVE POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 10 DU PROTOCOLE ARMES A FEU DES NATIONS UNIES (UNFP) DANS LE DROIT COMMUNAUTAIRE

La FACE a connu un résultat positif en 2011 avec la fin heureuse pour l'application de l'Article 10 du Protocole Armes à feu des Nations Unies (UNFP) dans le droit communautaire. Le Règlement adopté a entraîné l'apparition de règles harmonisées au niveau de l'UE pour le transfert d'armes à feu et de munitions à usage civil, y compris par les chasseurs et les tireurs sportifs, de et vers un pays tiers hors de l'Union (transfert extracommunautaire). Le transfert d'armes à feu et de munitions à usage civil au sein de l'UE (transfert intracommunautaire) reste régi par la Directive Armes à feu de l'UE, 91/477/CEE, de 1991.

Bien avant la première proposition de texte, la FACE avait expliqué à la Commission européenne la nécessité de prévoir des procédures simplifiées pour les chasseurs européens. Elle avait en fait insisté principalement pour que les chasseurs quittant et regagnant l'UE avec leurs armes à feu et munitions à l'occasion d'un voyage dans un pays tiers puissent utiliser la Carte européenne d'arme à feu (CEAF) en tant que seul et unique document à présenter aux autorités douanières. Cela exempterait les chasseurs des procédures normales prévus par la proposition qui les auraient soumis à des systèmes coûteux et longs de licences et autorisations d'importation, d'exportation et de transit.

## EURONEWS:

La chaîne de télévision Euronews a interviewé la FACE au sujet de ce vote. La FACE a été présentée en tant qu'expert objectif des dossiers Armes à feu de l'UE. Il s'agit là d'une étape importante dans le positionnement positif de la FACE auprès de 170 millions de téléspectateurs européens.

Grâce à une excellente coopération avec les Députés européens – en particulier le rôle crucial de la Députée européenne Véronique Mathieu, Présidente de l'Intergroupe Chasse durable – et le Forum européen du Tir sportif (ESSF), les points suivants suggérés par la FACE ont été inclus dans le texte final adopté par le Parlement européen en Plénière le 13 octobre:

- Reconnaître la compatibilité et la conformité des procédures simplifiées et non-bureaucratiques pour les chasseurs respectueux des lois avec les ambitions élevées de l'UE de combattre le trafic illicite d'armes à feu;
- Faire de la Carte européenne d'armes à feu (CEAF) le seul document à présenter aux autorités douanières par les chasseurs quittant et regagnant l'UE via un Etat membre autre que celui de résidence;
- Donner le choix aux chasseurs quittant leur Etat membre de résidence d'utiliser la Carte européenne d'arme à feu (CEAF) ou un autre document en cours de validité délivré par les autorités compétentes de l'Etat membre en question;
- Clarifier que les munitions et les éléments essentiels d'armes à feu devront également être inclus dans les procédures simplifiées. Sur une proposition du Conseil, des maxima ont été fixés à 800 munitions par chasseur et 1200 munitions par tireur sportif par voyage.

**Le résultat final est satisfaisant et les chasseurs et les tireurs sportifs pourront bénéficier de procédures simplifiées.**

Le texte adopté en Plénière constitue un accord avec le Conseil; ce dernier devrait adopter le texte prochainement. Le texte sera alors publié au Journal officiel de l'UE et il sera d'application et obligatoire dans tous les Etats membres dix-huit mois après la date de sa publication.

# LE PLOMB DANS LES MUNITIONS

Au cours de ces dernières années, le plomb dans les munitions est redevenu un thème d'actualité.

La FACE et ses Membres restent déterminés à éliminer progressivement l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides et lors de notre Assemblée Générale de mars 2010, nous avons réaffirmé cette position.

Les préoccupations concernant le plomb dans les munitions concernent un large panel d'éléments, y compris les effets potentiels sur la santé humaine et sur la faune sauvage. Une attention toute particulière doit être portée à ces préoccupations et, si celles-ci s'avèrent significatives, il faudra alors prendre des mesures d'atténuation. Le plomb, tout comme nombre d'autres substances utilisées quotidiennement, est toxique. Son utilisation dans les munitions est une question extrêmement complexe qui requiert toute l'attention qu'elle mérite pour déterminer les risques réels et les solutions nécessaires pour les atténuer.

La FACE travaille étroitement avec ses Membres pour échanger des informations pertinentes sur l'utilisation du plomb dans les munitions et faciliter ainsi la compréhension de cette question complexe. Nous contribuons également aux travaux de la Plateforme Munitions de chasse, coordonnée par le CIC et impliquant également l'industrie de la munition, apportant un point de vue complet sur le problème.

La FACE et ses Membres restent déterminés à éliminer progressivement l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides.

La FACE vise à terme à faciliter pour les chasseurs l'information et l'accès à des munitions pouvant être utilisées en toute sécurité, pour le but recherché, à des prix abordables et disponibilité suffisante.

.....

LE FORUM EUROPEEN DE TIR SPORTIF - ESSF est une plateforme de discussion informelle, cofondée par la FACE, réunissant les représentants européens des secteurs liés aux armes à feu et aux munitions à usage civil (fabricants, détaillants, utilisateurs). Les membres de l'ESSF collaborent afin d'offrir une expertise pertinente aux Groupes d'experts de la Commission et aux divers acteurs du processus décisionnel de l'UE. Ils se sont montrés particulièrement efficaces dans la représentation des intérêts des chasseurs, notamment en ce qui concerne l'application de l'Article 10 du Protocole Armes à feu des Nations-Unies dans le droit communautaire.

Les chasseurs se soucient du bien-être. Ils se soucient du bien-être de la nature. Ils se soucient du bien-être des autres acteurs de la ruralité. Et ils se soucient du bien-être des animaux – de leurs chiens et de leurs aides telles que les oiseaux de proie incontestablement pour la fauconnerie et aussi pour les animaux sauvages. Les chasseurs sont formés, motivés et déterminés à éliminer toute souffrance animale évitable – c'est un élément essentiel de l'éthique de la chasse et de tous les codes de conduites officiels.

Les chasseurs surveillent en outre le statut sanitaire des animaux vivant dans la nature (peste porcine, rage, influenza aviaire...) et ils jouent un rôle déterminant dans la protection de la santé publique et de la santé des animaux domestiques (d'élevage). De cette manière, ils sont partenaires dans les Initiatives européennes et internationales de lutte contre les infections qui se transmettent de l'animal à l'homme (zoonoses).

Au sein de l'UE et du Conseil de l'Europe, la FACE agit en tant que gardien du principe de subsidiarité pour le bien-être des animaux sauvages et le bien-être des animaux auxiliaires, tels que les chiens de chasse, en s'assurant que ces dossiers restent bien sous compétence unique des Etats membres, les acteurs les mieux placés pour légiférer dans ce domaine.

**LE BIEN-ETRE ET LA SANTE  
DES ANIMAUX**

# LE BIEN-ETRE ANIMAL DANS L'UE

## - UNE NOUVELLE STRATEGIE

Le 19 janvier 2012, la Commission européenne a adopté la Stratégie tant-attendue de l'UE en matière de Protection et Bien-être des animaux pour la période 2012-2015. Cette Stratégie établit les priorités et liste les actions envisagées par la Commission dans le domaine du bien-être animal pour les quatre années à venir. La Commission a choisi de centrer ses activités presque entièrement sur les animaux détenus en captivité pour des raisons économiques, telles que l'élevage, ou des raisons scientifiques. Il est important de noter que le gibier sauvage et les animaux sauvages non détenus en captivité sont exclus de ce champ d'action et qu'aucune réglementation concrète n'est pour l'instant envisagée pour les chiens de chasse.

Toute personne ayant suivi le processus d'élaboration de la Stratégie est au fait que ce résultat n'est pas venu seul. Au contraire, le point de départ en 2009 pour l'élaboration des futures priorités était que toutes les catégories d'animaux, y compris sauvages, devaient être examinées et que toutes les options de réglementation étaient envisageables.

En octobre 2010, la FACE a organisé une réunion de l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen à Strasbourg sur la future Stratégie de l'UE en matière de Bien-être animal. Des vétérinaires de la communauté cynégétique ont livré des présentations à ce sujet et examiné, conjointement avec les Députés européens et fonctionnaires de la Commission, les travaux entrepris par les chasseurs au niveau national dans le domaine du bien-être animal, en veillant à encourager les décideurs européens à ne pas interférer de manière injustifiée avec la chasse dans ce domaine.

**Les chasseurs individuels ont largement contribué à ce processus sous la forme d'une mobilisation massive à l'enquête en ligne sur le bien-être animal lancée par la Commission en 2010. Pas moins de 88% des personnes interrogées ont marqué leur désaccord ou profond désaccord avec le fait qu'il est important que l'UE soit impliquée dans la politique en matière de bien-être pour les animaux sauvages! La Commission a ainsi dû faire mention explicite dans son Rapport d'étude**

de la forte représentation des chasseurs dans la participation à la consultation en ligne, signe de leurs préoccupations à ce sujet.

Suite aux tentatives répétées de certaines organisations pour les droits des animaux de répandre délibérément des informations inexactes sur les dispositions du Traité en matière de bien-être animal faisant suite à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en décembre 2009, la FACE se réjouit de la clarification de la Commission dans son Evaluation d'impact de la Stratégie stipulant que les traités « ne constituent pas une base juridique pour la protection des animaux » mais établissent l'obligation de l'UE de veiller à ce que « les exigences en termes de bien-être pour les animaux soient considérées dans le cadre de certaines politiques de l'UE ». Ces politiques sont limitées à l'agriculture, la pêche, les transports, le marché intérieur, la recherche et le développement technologique et l'espace.

En 2014, on peut s'attendre à une proposition de loi pour une simplification du cadre législatif de l'UE dans le domaine du bien-être animal. D'ici là, la FACE continuera à soutenir que toute proposition éventuelle de la Commission doit être limitée au champ d'action de la Stratégie et ne concerner que les animaux détenus en captivité pour l'élevage ou pour la science – et non le gibier de chasse. Ce point a été appuyé par les résultats de l'enquête en ligne de la Commission et par la Résolution du Parlement européen sur le bien-être animal adoptée en mai 2010 en Plénière appelant l'UE à prendre action dans le domaine du bien-être animal mais uniquement concernant le bétail et les animaux en captivité.



**L'avenir de la stratégie de l'UE pour le bien-être animal**

Présidé par  
**Véronique MATHIEU**  
Présidente de l'Intergroupe Chasse durable,  
Université, activités rurales & forêt

Mardi 19 octobre 2010  
15h00 - 17h00  
PE Strasbourg  
Bâtiment Pierre Pflimlin  
En face de l'entrée WIC  
Salle F01102

Orateurs  
Dr Andrea GAVINELLI (DG SANCO)  
Dr Rudolf WINKELMAYER (FACE Autriche)  
Ms Charlotte DUNOYER (FACE France)  
Dr Yves LECOCQ (FACE SG/SPA)

Interprétation  
EN / FR / DE

---

## LE GROUPE HOMME & ANIMAL

Etant donné l'importance capitale du débat public sur le bien-être animal, l'Assemblée Générale XLV de la FACE a décidé en septembre 2011 de renouveler le mandat du Groupe de travail permanent 'Homme & Animal' en vue de l'élaboration de politiques sur les relations entre la chasse et le bien-être des animaux sauvages.

Ce groupe, à l'approche multidisciplinaire, travaille à l'élaboration d'une série de connaissances éthiques, écologiques et autres, reposant sur des données factuelles, et justifiant la pratique de l'utilisation responsable des animaux sauvages, dont la chasse durable. Il veille en outre à la collecte de rapports scientifiques, études et autres publications révisées par des pairs sur le thème du bien-être des animaux sauvages. Ces actions coordonnent et complète les importants travaux accomplis par les organisations nationales de chasse dans ce domaine.

---

## LA SANTE ANIMALE

### LE CAS DU TENIA *Echinococcus multilocularis*

L'*Echinococcus multilocularis* est présente en Europe continentale où elle se répand parmi les populations de renards, ce qui suscite des préoccupations quant à la protection de la population humaine. Pour être infecté, il suffit d'ingérer accidentellement quelques œufs d'*Echinococcus multilocularis* de fèces de chien ou de renard. Les personnes qui chassent, travaillent à la campagne ou possèdent des chiens font partie des principaux groupes à risque.

En 2011, les Membres de la FACE des pays concernés ont demandé aux fonctionnaires nationaux et européens de prolonger les contrôles obligatoires d'*Echinococcus multilocularis* pour les chiens préalablement à tout voyage vers la Finlande, l'Irlande, Malte, la Suède et le Royaume-Uni, après la date d'expiration de l'exception exigeant un traitement préalable, à savoir le 31 décembre 2011. Dans ces pays, on craint qu'un chien infecté puisse entrer et contaminer d'autres chiens et éventuellement des renards. Il serait alors impossible d'éradiquer l'*Echinococcus multilocularis*.

Le 14 juillet 2011, la Commission a publié un nouveau Règlement autorisant la Finlande, l'Irlande, Malte et le Royaume-Uni à continuer à maintenir ces contrôles à compter du 1er janvier 2012. La version finale de ce Règlement a été publiée au Journal officiel de l'UE le 15 novembre

2011, ce qui établit son adoption par le Parlement et par le Conseil de l'Union Européenne.

A présent, avant tout voyage vers un de ces quatre Etats membres, les chiens devront recevoir un traitement spécifique administré par un vétérinaire. Les détails de ce traitement devront alors être rapportés par le vétérinaire dans le passeport de l'animal de compagnie et le propriétaire pourra alors voyager avec son animal pendant une période allant de 24 heures à cinq jours (120 heures) à compter de la date de traitement.

C'est grâce aux efforts des Membres de la FACE concernés que ces exceptions ont pu voir le jour au bénéfice des chasseurs mais aussi du grand public.

La Suède est le seul pays à ne pas avoir été autorisé à continuer à exiger un traitement anti *Echinococcus multilocularis* préalable au voyage. Cette décision des institutions européennes découle du fait que la Suède ne peut plus prétendre au statut de zone indemne de la parasitose par *Echinococcus* car de premiers cas d'infestation ont été constatés chez des carnivores sauvages en janvier 2011.

A travers l'Europe il existe différentes méthodes, traditions et cultures de chasse. Celles-ci sont bien souvent d'une importance considérable pour la chasse aux niveaux national et régional et elles apportent une richesse à la diversité de la chasse en Europe – richesse faisant partie de notre patrimoine commun. Elles peuvent en outre avoir des applications pratiques, notamment dans la préservation des connaissances locales et l'apport de bénéfices récréatifs.

La diversité de ces méthodes, traditions et cultures donne lieu à une variété d'application à travers l'Europe. En reconnaissant le principe de solidarité, la FACE soutient les diverses méthodes, traditions et cultures juridiques de la chasse en Europe, tout en reconnaissant pleinement le principe de subsidiarité qui défère les décisions sur leur application au niveau national.

La FACE soutient les activités liées aux méthodes, traditions et cultures de chasse, lesquelles sont souvent menées par d'autres organisations que nous considérons comme des partenaires importants. Parmi celles-ci notamment l'Union internationale pour la chasse à courre, la Fédération européenne des chasseurs à l'arc, l'Association internationale pour la fauconnerie et la conservation des oiseaux de proie et l'Association européenne des chasses traditionnelles. Par ailleurs, nos actions de soutien en faveur de la pêche témoignent du fait qu'un certain nombre de nos Membres sont des associations de chasse et de pêche et affirment notre solidarité envers d'autres utilisateurs récréatifs de la faune sauvage avec qui nous partageons beaucoup de valeurs communes.

# LES METHODES & CULTURES DE CHASSE

# LA FAUCONNERIE

## UNE CULTURE DE CHASSE: REFLEXIONS ET CÉLÉBRATIONS

Des représentants de 16 pays se sont réunis avec les décideurs européens à Strasbourg pour lancer les célébrations internationales faisant suite à la reconnaissance de la Fauconnerie en tant que Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

L'inscription officielle de la fauconnerie lors de la 5ème réunion du Comité intergouvernemental de l'UNESCO à Nairobi, Kenya, en novembre 2010, est une réussite remarquable pour une tradition de plus de 4000 ans et consiste en la plus grande nomination de l'histoire de la Convention de l'UNESCO, soutenue par onze nations. Pour reconnaître les efforts de la communauté de fauconniers, l'IAF (Association internationale pour la fauconnerie et la conservation des oiseaux de proie) et la FACE ont rejoint l'Intergroupe Chasse durable au Parlement européen pour organiser l'événement *La fauconnerie - une culture de chasse* au cœur de l'Europe. 2011 a été le théâtre d'une série de célébrations débutant en Europe avec cet événement et s'achevant en décembre avec des milliers de fauconniers rassemblés à Abu Dhabi pour le Festival international de fauconnerie.

Les célébrations du 19 janvier *La fauconnerie - une culture de chasse* ont débuté avec un Colloque visant à présenter et examiner l'impact de la reconnaissance de la fauconnerie en tant que Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Le panel d'orateurs internationaux a échangé son expertise sur la fauconnerie, la chasse, la culture et la politique. Les invités ont examiné l'impact de cette reconnaissance pour le futur de la fauconnerie et son impact potentiel pour la chasse en Europe.

**Il est difficile de ne pas être admiratif de la fauconnerie: l'image du fauconnier en parfaite harmonie avec son oiseau illustre la grande complicité qui existe entre eux.**

La fauconnerie est le reflet de possibilités futures, un lien culturel intact qui relie l'homme à son milieu naturel.



La fauconnerie est l'art de la chasse pratiquée avec des oiseaux de proie dressés. Née d'une tradition locale ancestrale, elle est aujourd'hui reconnue en tant que phénomène culturel mondial présent sur tous les continents. Elle a joué un rôle déterminant dans de multiples facettes de notre culture.

La beauté et les bénéfices de la fauconnerie ont souvent été ignorés, sous-estimés et mal compris, d'aucun la considérant comme controversée.

---

**L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FAUCONNERIE ET LA CONSERVATION DES OISEAUX DE PROIE - IAF** se consacre à la préservation de l'art ancestral de la fauconnerie. Cela signifie non seulement maintenir une tradition culturelle qui développe des réelles aptitudes d'empathie envers les animaux, mais aussi conserver les rapaces et leurs proies par le biais de la préservation de leurs habitats naturels. L'IAF promeut ainsi la fauconnerie dans le cadre de l'utilisation durable de la faune sauvage. Composée de 70 associations dans plus de 50 pays à travers le monde, elle totalise environ 30.500 membres.

Au nom des chasseurs européens, nous félicitons la communauté internationale de fauconnerie et l'IAF en particulier pour la consécration de leurs efforts à travers cette reconnaissance de la fauconnerie en tant que patrimoine culturel de l'humanité et nous les remercions de nous permettre de nous associer à leur succès.

## LE PIEGEAGE

Le piégeage est une activité légitime et indispensable pour la régulation des populations de faune sauvage.

Sans le piégeage, une surpopulation de certaines espèces, y compris des espèces exotiques envahissantes, peut apparaître et entraîner de graves conséquences pour la santé publique, la propriété privée et les écosystèmes.

La FACE soutient le développement en Europe de systèmes de certification de types de pièges basés sur des normes internationales dans le cadre de l'AIHTS (Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté).

Le rapport tant attendu du Contrat de l'UE sur les Normes de piégeage sans cruauté (2007-2009), pour lequel la FACE était partenaire du projet, a été publié à la fin 2011. Ce rapport de plus de 360 pages décrit la situation actuelle dans le domaine de la recherche, la science et l'application des normes de piégeage, tout en offrant à la Commission européenne une meilleure base de connaissances pour l'application de l'Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté (AIHTS).

Plus important encore, ce rapport fournit des recommandations pour l'amélioration des normes de piégeage dans un souci de minimiser la souffrance évitable des animaux piégés dans la mesure des possibilités techniques.

Ce rapport couvre un certain nombre d'aspects liés au piégeage des espèces listées à l'Accord, y compris :

- Les informations rassemblées par la FACE en 2007 sur les méthodes de piégeage et la certification des pièges pour les espèces de l'Accord des 27 Etats membres de l'UE, du Canada, de la Fédération de Russie et des Etats-Unis.
- La consultation publique « Votre attitude envers la réglementation du piégeage dans l'UE » qui a suscité une participation massive des Membres de la FACE et de la communauté cynégétique. Notre message a été énoncé clairement: nous nous soucions du bien-être des animaux lors du piégeage et cela devrait faire l'objet de dispositions au niveau national, à travers le principe de subsidiarité.

La FACE encourage vivement la création d'une plate-forme de compétences en vue d'une coopération internationale fructueuse dans le domaine de la certification de types de pièges et elle offre son expertise dans ce domaine.

## LA CHARTE DE LA PÊCHE RECREATIVE ET DE LA BIODIVERSITE

Dans le cadre de la Convention de Berne (voir nos travaux sous le volet Accords internationaux p.48), un groupe de travail a été établi pour rédiger une Charte européenne de la pêche récréative et de la biodiversité. Ce groupe est composé de certaines Parties contractantes et d'autres experts, tels que la FACE, l'Alliance des Pêcheurs à la Ligne (EAA), la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI), l'Association européenne de commerce de matériel de pêche (EFTTA) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Dans la lignée de la Charte européenne de la chasse et de la biodiversité, publiée précédemment, la présente Charte européenne de la pêche récréative et de la biodiversité reconnaît l'utilisation durable de ressources sauvages en tant qu'outil important pour la conservation de la nature, en raison de ses bénéfices sociaux et économiques agissant en tant que réelles incitations à la conservation auprès de la population humaine

La FACE, qui inclut parmi ses Membres des associations nationales de chasse et de pêche, a contribué à l'élaboration de ces Chartes qui considèrent la pêche et la chasse comme des formes d'utilisation et de gestion, consommative et récréative, d'espèces de poissons et de gibier en Europe, conformément aux dispositions de la Convention de Berne. Les pêcheurs et les chasseurs peuvent contribuer à la conservation des espèces par le biais de la régulation des populations de poisson et de gibier, la préoccupation pour leurs habitats, la participation à la surveillance et à la recherche et la sensibilisation du public sur les dossiers de conservation.

Les pêcheurs et les chasseurs peuvent contribuer à la conservation des espèces par le biais de la régulation des populations de poisson et de gibier, la préoccupation pour leurs habitats, la participation à la surveillance et à la recherche et la sensibilisation du public sur les dossiers de conservation.

L'ALLIANCE EUROPEENNE DES PECHEURS A LA LIGNE - EAA est une organisation paneuropéenne comptant plus de 3 millions d'affiliés parmi ses 14 organisations membres. Il s'agit d'une organisation unique en son genre de représentation des intérêts des pêcheurs récréatifs au niveau européen et au-delà. Etablie en 1994, elle a pour mission de sauvegarder la pêche et les stocks halieutiques en Europe et de protéger tous les adeptes de la pêche à la ligne récréative. Conformément au contrat avec la Commission européenne sur Natura 2000, la FACE a travaillé avec l'EAA pour faire progresser le dialogue entre la Commission européenne et les utilisateurs de la faune sauvage. Plus récemment, les deux organisations ont collaboré sur des dossiers d'intérêts communs, tels que les Cormorans (*Phalacrocorax carbo*) et les Espèces Exotiques Envahissantes.

## LES PROJETS

La FACE s'engage dans des projets susceptibles de renforcer et soutenir le travail de la FACE et de ses Membres. Les projets apportent des cadres structurés pouvant accroître notre crédibilité et nos partenariats tout en encourageant le partage de connaissances et d'expertise.

# LA GESTION DURABLE DES CORMORANS

## *Phalacrocorax carbo*

La FACE a été impliquée dans le projet européen 'Gestion durable des populations de cormorans' visant à diffuser des informations au sujet des cormorans, de leurs nombres, de leur gestion et de leurs conflits avec la pêche, les poissons et l'aquaculture, par le biais d'une plateforme électronique.

En parallèle, on procède également au recensement des sites de reproduction et d'hivernage des cormorans à travers l'Europe ainsi qu'à l'élaboration d'un guide spécifique sur le cormoran visant à clarifier les concepts clés de l'Article 9 de la Directive Oiseaux relatifs à l'application du système de dérogation pour assister les autorités dans la prise d'action visant à réduire les dégâts causés par le cormoran.

Cela fait suite aux efforts entrepris par la FACE en 2008 pour que la Commission donne aux Etats membres des lignes directrices plus claires sur les manières de réguler les populations de cormorans et d'adresser les préoccupations relatives aux menaces économiques et écologiques causées par les cormorans.

La FACE a souligné que toute action devrait être entreprise dans le cadre de la Directive Oiseaux.

Ce projet est mené par un consortium de l'Université d'Aarhus au Danemark et du Centre pour l'Ecologie et l'hydrologie du Royaume-Uni (CEH), en collaboration avec le Groupe de recherche sur les cormorans de Wetlands International. Afin d'orienter les travaux, un Groupe de Liaison de parties prenantes a été mis en place pour examiner le large éventail de préoccupations qui caractérisent ce conflit entre l'homme et la faune sauvage. En tant que membre de ce groupe, la FACE prodigue des conseils sur les aspects juridiques et techniques de la Directive Oiseaux dans le but de garantir l'absence de répercussions négatives pour les chasseurs.

Les discussions lors des réunions de parties prenantes se sont centrées sur ce qu'est la gestion durable des cormorans, son format adéquat et ses méthodes appropriés, ainsi que sur la manière de procéder dans ce dossier compliqué.

La FACE prodigue des conseils sur les aspects juridiques et techniques de la Directive Oiseaux dans le but de garantir l'absence de répercussions négatives pour les chasseurs.

---

**WETLANDS INTERNATIONAL** se consacre à la conservation et à la restauration des zones humides - pour l'éventail de valeurs et de services qu'elles fournissent au profit de l'environnement et du bien-être humain. Cette organisation opère à travers son vaste réseau d'une vingtaine de bureaux, de partenaires et d'experts pour accomplir ses objectifs. Cy Griffin de la FACE a participé à l'événement de Wetlands International à Edimbourg, Ecosse, en février. Cet événement de quatre jours débutait par une réunion sur l'avenir du Recensement international des oiseaux d'eau (IWC), suivie les deux jours suivant par une Réunion des Membres et s'achevant le dernier jour par un colloque sur les zones humides dans un climat en évolution. La présence de la FACE avait pour but principal de renforcer les relations entre les deux organisations, mais aussi de communiquer à une plus large audience l'intérêt continu des chasseurs pour le Recensement international des oiseaux d'eau. Ce Recensement, créé en 1967, reste aujourd'hui l'un des rares programmes de surveillance de la biodiversité au niveau mondial, mais des contraintes financières menacent son avenir.

Le travail de collaboration de Wetlands International à la conservation et la restauration des zones humides du monde entier est impressionnant. Les populations des zones humides sont ici perçues comme la clé du succès des travaux de conservation, et non pas comme un problème; ce sont eux qui doivent être impliqués.

# LE CONTRAT DE L'UE SUR LES OISEAUX

Dans le cadre du contrat de service de l'UE 'Assistance scientifique et technique en faveur de la protection des espèces dans le cadre de la Directive Oiseaux', sur lequel la FACE a assisté BirdLife International, des recommandations ont été faites à la Commission européenne pour l'élaboration d'une nouvelle méthodologie visant à améliorer la production et la mise en œuvre des Plans d'actions (Annexe I), des Plans de gestion (Annexe II) et une mise à jour du document Concepts clés sur l'Article 7§4 de la Directive Oiseaux.

Les résultats préliminaires du contrat ont été présentés lors de la conférence 'Conservation des oiseaux au sein de l'UE: Planification des actions de rétablissement et d'utilisation durable' qui s'est tenue à Bruxelles en novembre 2010. Dans son discours de bienvenue, Ladislav Miko, Directeur de la Direction Nature à la DG Environnement, a souligné l'importance des oiseaux non seulement en raison de l'intérêt du grand public qu'ils génèrent, mais aussi en tant qu'indicateur de l'état de notre environnement. Il a prié les parties prenantes d'améliorer la coordination de leurs actions de conservation et de chercher de nouvelles idées pour encourager la compréhension mutuelle.

Dans le cadre de l'expérimentation d'une nouvelle méthodologie pour la collecte de données de sources diverses, il fallait entreprendre des évaluations de populations pour les espèces qui restent peu connues.

La FACE était chargée des espèces Perdrix bartavelle *Alectoris graeca* et Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus*. Elle a organisé 2 ateliers de travail pour adresser ce défi.

La valeur de la surveillance des tableaux de chasse pour la Bécassine sourde a clairement été démontrée et l'excellent travail réalisé en France pourrait servir d'exemple pour d'autres pays.

**BIRDLIFE INTERNATIONAL** est un partenariat international d'organisations œuvrant en faveur de la conservation des oiseaux, de leurs habitats et de la diversité mondiale, et collaborant avec les populations locales en vue d'une utilisation durable des ressources naturelles. Depuis la signature de l'Accord FACE-BirdLife International en 2004, la coopération entre la FACE et BirdLife n'a cessé de croître, comme en témoigne le contrat de l'UE sur la Directive Oiseaux, sur lequel les deux organisations ont collaboré à la recherche de solutions pour l'établissement de priorités d'action, mais aussi l'élargissement du processus de consultation à des dossiers importants liés à l'application de la Directive. La collaboration connaît malgré tout quelques difficultés émanant souvent de désaccords nationaux. Dès lors, outre les travaux dans le domaine de la politique européenne, des efforts devraient être entrepris en vue de développer le dialogue au niveau national et promouvoir plus encore une compréhension de la chasse et de la coopération au bénéfice de la conservation de la nature.

## L'ATELIER SUR LA BECASSINE SOURDE 5 OCTOBRE, BRUXELLES

L'atelier sur la Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) s'est centré sur l'amélioration des connaissances au cours de ces 10 dernières années et, en particulier, sur les travaux du Réseau Bécassine (ONCFS/CICB/FDC/FNC) et de l'OMPO et leurs collaborations avec des scientifiques internationaux. L'atelier de travail s'est avéré très informatif. Les travaux entrepris en France constituent un bel exemple de la manière dont un réseau de chasseurs a permis d'améliorer les connaissances sur une espèce demeurant un mystère pour la plupart des ornithologues.

La FACE a conclu son évaluation et soulignant l'absence de preuve de déclin dans les populations de Bécassine sourde et la stabilité de la population au niveau mondial. La Bécassine sourde ne devrait donc pas être considérée comme prioritaire pour un plan de rétablissement de l'UE. Par contre, un plan ou une stratégie pour la conservation des zones humides ou peut-être même plus important encore pour la conservation des habitats de zones humides intermédiaires (par ex. les prairies humides) serait plus fonctionnel et bénéfique pour un plus large éventail d'espèces. De la même manière, en raison de la difficulté de surveillance de cette espèce et du manque de ressources pour les recensements, des efforts pourraient être entrepris dans la surveillance d'habitats appropriés pour la Bécassine sourde. La valeur de la surveillance des tableaux de chasse pour la Bécassine sourde a clairement été démontrée et l'excellent travail réalisé en France pourrait servir d'exemple pour d'autres pays.

---

## L'ATELIER DE TRAVAIL SUR LA PERDRIX BARTAVELLE 28 OCTOBRE, BOLZANO, ITALIE

L'atelier de travail sur la Perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*) s'est tenu à Bolzano dans le nord de l'Italie. Il a connu une très bonne participation des associations de chasse des provinces alpines italiennes qui ont présenté leurs travaux dans le domaine de la surveillance de populations et l'analyse de données de tableaux de chasse.

De France, l'experte renommée Dr. Ariane Bernard-Laurent de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) a informé les participants au sujet des protocoles de surveillance utilisés en France et elle a présenté des recommandations pour leur utilisation dans d'autres pays.

Outre FACE Italie, des Membres d'Albanie, de Grèce et de Bulgarie ont également participé et contribué à une meilleure compréhension de la Perdrix Bartavelle à travers son aire de distribution.

Contrairement aux espèces migratrices qui incitent à la collaboration internationale, les espèces sédentaires sont souvent gérées au niveau local. La tenue de l'atelier de travail dans une région ayant une population de Perdrix bartavelle, a été un avantage certain car elle a facilité la participation d'experts qui n'auraient sinon pas fait le trajet jusque Bruxelles. Nous espérons que cet événement soit un premier pas vers l'exploitation et la mise à l'avant-plan des connaissances de qualité de la communauté cynégétique.

L'évaluation qui a suivi l'atelier de travail a été entreprise conjointement par la FACE et BirdLife International, qui, par le biais de ses réseaux, a permis de combler les lacunes en termes de données de certains pays non représentés lors de la réunion. Ce travail d'évaluation a démontré des déclins inquiétants à travers l'essentiel de l'aire de répartition de l'espèce mais une stabilité des populations en France et en Grèce.

Ce travail d'évaluation a confirmé des déclins inquiétants dans la majeure partie de l'aire de répartition de l'espèce mais toutefois une stabilité des populations en France et en Grèce.

## LE SYSTEME TRANSACTIONNEL DE SUPPORT A L'ENVIRONNEMENT

Après 3 années de dur labeur de 14 partenaires de 10 pays, les principaux résultats d'un important projet de recherche - TESS - ont été présentés lors d'une conférence finale accueillie par l'Intergroupe « Changement climatique, Biodiversité et Développement durable » au Parlement européen à Bruxelles en mai.

Des perspectives positives pour les chasseurs et les autres acteurs locaux pour poursuivre leur travaux de documentation des politiques environnementales et ainsi ouvrir la voie à une nature en meilleur état.

TESS (Système transactionnel de support à l'environnement) est un projet de recherche soutenu par le 7ème Programme-Cadre de la Commission européenne. Le projet a débuté en octobre 2008 avec pour objectif de concevoir un système de support à la décision qui faciliterait l'intégration des connaissances locales dans les décisions politiques tout en guidant et en encourageant les actions locales visant à restaurer et préserver la biodiversité et les services écosystémiques.

À cet égard, les objectifs de TESS sont plus ambitieux qu'un simple appui à la politique centrale. Le but ultime est de contribuer à la restauration et à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles dans la campagne européenne, en inversant les processus qui a provoqué une telle dégradation.



La FACE, en tant que partenaire du projet, a permis aux chasseurs d'apporter leur contribution, par le biais de participation à des enquêtes et d'apport d'informations pour des études de cas. L'engagement dynamique des chasseurs dans l'apport d'informations reflète leur motivation à s'impliquer dans l'amélioration des pratiques, des méthodes et des systèmes de soutien disponibles pour la restauration de la biodiversité – du niveau local au niveau paneuropéen.

La nature unique de ce projet, ciblant la participation des acteurs locaux dans la conservation de la biodiversité par le biais de l'utilisation durable des ressources sauvages, a incité le Professeur Jacqueline Mc Glade à accorder une place privilégiée à TESS dans l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). TESS adresse directement les objectifs de l'AEE d'engager les citoyens locaux dans l'apport d'informations locales pour la surveillance de l'environnement.

Des perspectives positives pour les chasseurs et les autres acteurs locaux pour poursuivre leur travaux de documentation des politiques environnementales et ainsi ouvrir la voie à une nature en meilleur état.

**NATURALLIANCE**, un nouveau portail internet dont l'objectif est d'aider tous ceux dont le travail ou les loisirs dépendent de la nature, vient d'être lancé. L'initiative, née du projet TESS, vise à développer les connaissances dont vous avez besoin pour pouvoir gérer et restaurer la terre, l'eau et la vie sauvage, tout en enregistrant le bon travail que vous faites pour la nature à travers l'Europe. Cet engagement dynamique peut perdurer, car Naturalliance présente des informations sur une variété de dossiers – de la chasse et la gestion du gibier aux chiens de chasse et promenades avec son chien – tout en veillant à présenter les bonnes pratiques et les opportunités pour chaque dossier.



## LES FINANCES DE LA FACE

### DEPENSES DE 2010

Immeuble	16,392.70 €
Consommables	16,594.54 €
Administration	45,004.57 €
Communication	9,370.59 €
Etudes & Recherches	14,512.09 €
Relations extérieures	9,419.84 €
Frais du Secrétaire-Général/Senior Policy Advisor	2,672.30 €
Frais du Président	7,553.71 €
Missions du personnel	54,619.70 €
Bureau, Comité de Direction & AG de la FACE	49,695.00 €
Personnel	592,253.40 €
Formations & Développements	10,388.32 €
Dévaluation financière	5,307.00 €
Frais exceptionnels	3,686.25 €
<b>TOTAL</b>	<b>837,470.01 €</b>

### REVENUS DE 2010

Cotisations des Membres effectifs	639,700.00 €
Cotisations des Membres adhérents	16,000.00 €
Projets	30,383.69 €
Subventions	84,510.00 €
Subsides & Dons	54,476.45 €
Indemnisation assurance	1,725.26 €
Produits financiers	12,587.38 €
Revenus exceptionnels	900.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>840,282.78 €</b>

Les Politiques européennes en matière de Nature et de Biodiversité: [www.ec.europa.eu/environment/nature](http://www.ec.europa.eu/environment/nature)

Le Parlement européen: [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

Le Conseil de l'Union européenne: [www.consilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu)

Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE: [www.face.eu/CONS\\_biodiversity-fr.htm](http://www.face.eu/CONS_biodiversity-fr.htm)

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie - l'AEWA: [www.unep-awea.org](http://www.unep-awea.org)

La Convention sur les Espèces Migratrices - la CMS: [www.cms.int](http://www.cms.int)

La Convention sur la Diversité Biologique - la CDB: [www.cbd.int](http://www.cbd.int)

La Convention de Berne du Conseil de l'Europe: [www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/nature/bern](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/nature/bern)

La Convention Alpine: [www.alpconv.org](http://www.alpconv.org)

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction - la CITES: [www.cites.org](http://www.cites.org)

L'Union internationale pour la conservation de la nature - l'UICN: [www.iucn.org](http://www.iucn.org)

La Copa-Cogeca: [www.copa-cogeca.be](http://www.copa-cogeca.be)

L'Organisation européenne des propriétaires fonciers - l'ELO: [www.elo.org](http://www.elo.org)

L'Institut OMPO: [www.ompo.org](http://www.ompo.org)

Le Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier - le CIC: [www.cic-wildlife.org](http://www.cic-wildlife.org)

Le Safari Club International - le SCI: [www.scifirstforhunters.org](http://www.scifirstforhunters.org)

La Fondation du Safari Club International - la SCI-F: [www.safariclubfoundation.org](http://www.safariclubfoundation.org)

L'Association internationale pour la fauconnerie et la conservation des oiseaux de proie - l'IAF: [www.iaf.org](http://www.iaf.org)

L'Alliance européenne des Pêcheurs à la Ligne - l'EAA: [www.eaa-europe.org](http://www.eaa-europe.org)

Wetlands International: [www.wetlands.org](http://www.wetlands.org)

BirdLife International: [www.birdlife.org](http://www.birdlife.org)

Naturalliance: [www.naturalliance.eu](http://www.naturalliance.eu)

---

## PHOTOS

Couverture: Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) & la Réunion des Membres de la FACE p.11 - Eugène Reiter (Délégué de la FACE, Luxembourg)

Angus Middleton p.14 & le Secrétariat de la FACE p.17 - Adam Niesścioruk (Pologne)

# LA VOIX DES CHASSEURS EUROPEENS

Les chasseurs ont un intérêt tout particulier à garantir l'existence d'une faune sauvage à chasser et d'une nature à apprécier.

Travaillez constructivement avec nous pour que la chasse reste un atout pour les chasseurs, la société et la nature.



[WWW.FACE.EU](http://WWW.FACE.EU)



La FACE bénéficie d'un soutien financier de la Direction Générale Environnement de la Commission européenne à travers la subvention pour ONG LIFE.